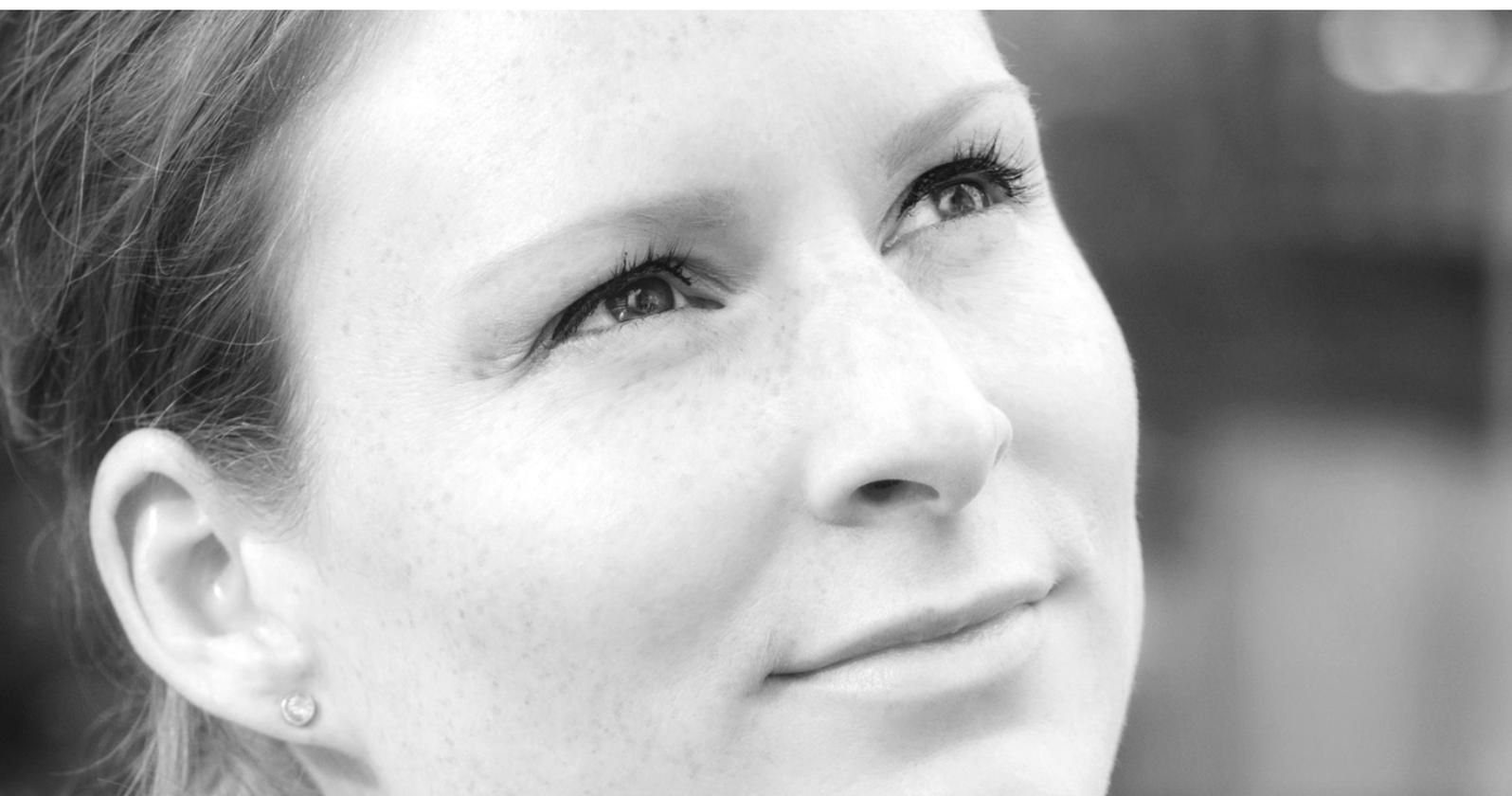




Rapport Annuel 2020



Sommaire



Rapport Moral et Activités 2020

Rapport Moral du Président	4
Organigramme de la FNSF	6
Représentations générales FNSF	7
Relations institutionnelles	10
Relations internationales	12
Coordinateurs des Secteurs et Commissions	14

Actions des secteurs

Secteur Seniors Sourds de France	16
Secteur Jeunes Sourds de France	20
Secteur Etudiants	24
Secteur Journée Mondiale des Sourds	28

Actions des commissions

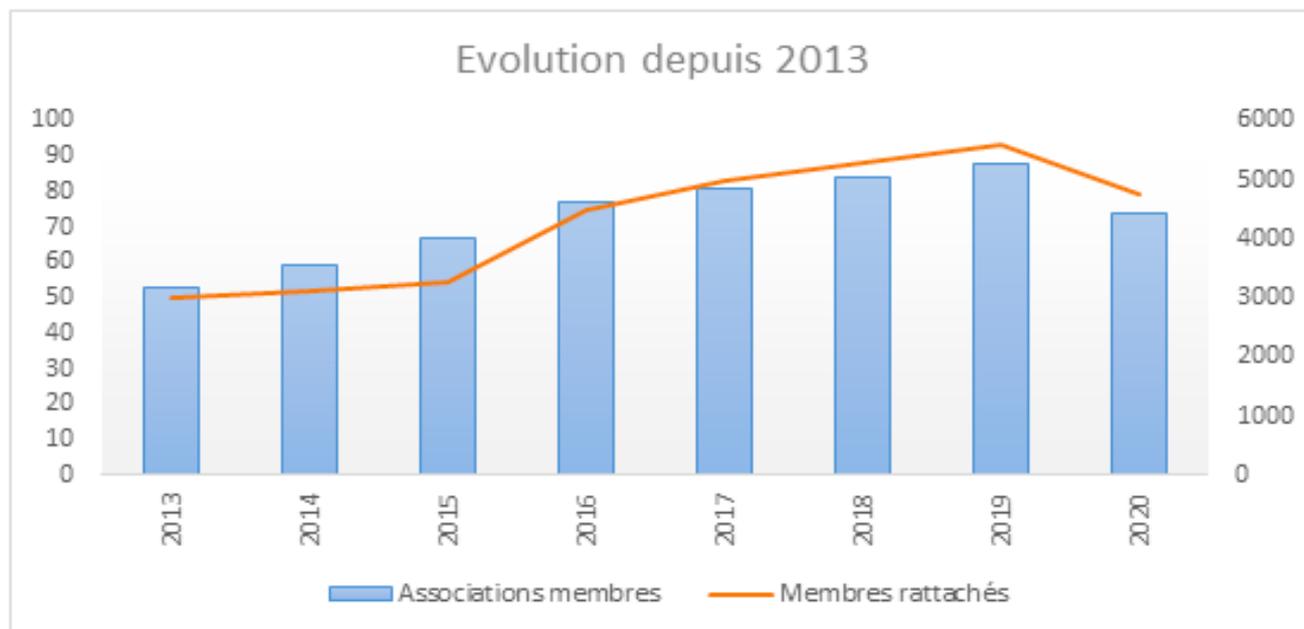
Commission Education	30
Commission Accessibilité Numérique	41
Commission Discrimination	42
Commission Emploi - Formation	46
Commission Finance	45
Commission Santé	51
Commission Sport	57
Comité Média	45

Actions prévisionnelles

Plans d'actions 2022-2025	61
Actions prévisionnelles des secteurs	63
Actions prévisionnelles des commissions	65

L'année 2020 a profondément marquée par la pandémie du Covid-19, elle a bouleversé les habitudes associatives et fédérales. Je rends hommage particulièrement aux personnes de premier front luttant tous les jours contre le virus, ensuite aux victimes, leurs amis et leurs familles dans ce moment douloureux.

La Fédération est également impactée par cette année inédite, en effet, nous constatons une diminution nette des associations affiliées et des membres. Celle-ci est-elle une conséquence de cette crise sanitaire ? Non, le règlement des cotisations 2020 devrait être réglé avant le 31 décembre 2019.



L'année 2019 a connu l'apogée de la Fédération : est-ce lié à l'organisation du Congrès Mondial des Sourds à Paris en 2019 ? Il faut comprendre que cet évènement n'impacte ni les associations, ni les membres. Nous avons clôturé le budget record à 1,47 millions d'euros et trouvé un plan de recouvrement de créances jusqu'en 2025. Nous pouvons donc nous rassurer et nous concentrer sur nos combats pour les droits des Sourds.

Toutefois, la majorité de nos actions ont été perturbée par le revirement des priorités du Gouvernement pour la lutte contre le Covid-19. Nous avons travaillé dur pour informer, interpeller et sensibiliser les gens car au premier confinement l'accessibilité était médiocre. Nos revendications ont porté leurs fruits : l'accessibilité est quasi-présente dans les communiqués officiels, allocutions du Président de la République, des comptes-rendus des Conseils de Ministres, des clips de prévention et de sensibilisation.

La priorité nationale de la Fédération déclarée à l'unanimité par l'Assemblée Générale en 2018 est l'EDUCATION pour la période de 2019 à 2022. Elle doit être rallongée, compte-tenu des obstacles imprévus et de la complexité du chantier.

Nous devons nous concentrer en axes fédéraux pour permettre de financer des dizaines de projets souhaités par les 4 secteurs et les 8 commissions. La restructuration interne de la Fédération est presque terminée : nous devons encore monter des dossiers de subventions et établir des partenaires financiers publics et privés afin de consolider le fonctionnement par professionnalisation.

Sans les partenaires financiers, nous avançons comme durant mes années dernières années de présidence : tous bénévoles. Notre implication bénévole est égale à 6 salariés à temps plein, c'est énorme !

Malgré tout, notre équipe composée par les comités, les secteurs, les commissions et le Conseil National n'a pas lâché. Nous avons dû être soudés et nous soutenir les uns des autres. Nous sommes humains, nous étions également perturbés psychologiquement et physiquement : nos implications dans nos tâches, nos missions peuvent être donc irrégulières et cela rend la gestion des priorités difficile.

De plus, les nombreux nouveaux volontaires qui sont entrés dans les commissions et les secteurs n'ont pas pu se réunir en présentiel pour se connaître et travailler ensemble. Les échanges se font donc par mails et très souvent en visioconférence.

Chaque année, le nombre de donateurs augmente légèrement mais sûrement : en six années le nombre est passé de 250 à 388 donateurs. La majorité des donateurs sont des membres individuels et ceux-ci contribuent à la vie fédérale et aux nouvelles orientations politiques.

L'année 2020 s'est aussi terminée avec un changement symbolique de siège administratif. En effet, après 17 ans, nous avons décidé de quitter les locaux de la rue Joseph Python pour nous installer à l'avenue du Général Leclerc à Pantin aux côtés de Média Pi. Les nouveaux locaux sont beaucoup plus agréables et motivants pour nous. Nous pouvons nous en réjouir pour les équipes futures du Conseil National, des secteurs et des commissions.

En rangeant les archives pour le déménagement, notre équipe a découvert que l'ancien slogan de la fédération était : « *La F.N.S.F. ! Et vous ?* ». Il est donc important que chaque citoyen prenne conscience de la responsabilité de se fédérer et d'encourager son réseau à fédérer. Nous devons prendre soin de l'arbre que Ferdinand Berthier a planté afin qu'il grossisse et devient imposant.

La signature « *La Fédération, c'est vous !* » n'est pas seulement un slogan, mais une réelle expression d'une volonté de synergie des forces et des valeurs qui animent toujours la Fédération.

Vincent COTTINEAU
Président



Conseil National

Bureau Exécutif :

Président : Vincent COTTINEAU
Vice-présidente : Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
Secrétaire Générale : Ophélie HADDAD
Trésorier Général : Nicolas EVRARD (coopté en 2020)

Conseillers :

Nicolas MARGUIN (coopté en 2020)
 Nicolas MORIN
 Sabine SALHA
 Robin GUILLOT
 Quentin PELÉ (coopté en 2020)

Réfèrent des commissions : Nicolas Morin- Réfèrent des secteurs : Nicolas Marguin

Accessibilité Numérique

Nathalie DESBOIS
 Sabine LASSERRE

Discrimination

Pascal MARCEAU

Education

Delphine KHOLOUKHOEV (partie juin 2020)
 Ronit LAQUERRIERE-LEVEN
 Vanessa ANDRIEU
 Chrystel LAMOTHE
 Mélodie SAUVAGET

Formation - Emploi

Benoit BLANDIN
 Marylène CHARRIERE
 Pierre CONTINI
 Nahia JOURDY
 Anne Laure GILLE

Justice

Victor GUSET

Santé

Virginie DENIS
 Marie GIRAUD
 Christian COUDOURET
 Alexis KARACOSTAS

Sport

Caroline RICHARD
 Davy LACROIX
 Kévin SAUVAGET

Comité Média

Ophélie HADDAD
 Maurice RAMBERT
 Sabine SALHA

Jeunes Sourds de France

Alexandre DANIEL
 Maël BIN
 Valentin BAILLY

Seniors Sourds de France

Nadia BOURSIN
 Josette BOUCHAUXEAU (partie novembre 2020)
 Nadine DUPLAN
 Josette LACROIX

Etudiants

Charlotte BERTHIER
 Emi LAVIGNE-MATSUOKA
 Kevin MAYEUX
 Olivier AH-FA
 Mouttou SAGADEVIN
 Rosalie SICOT
 Gaëlle THIBAUDAT

Journée Mondiale des Sourds

Aliza M'SIKA
 Christelle PEPIN
 Capucine FLEURETTE

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
JANVIER				
02	Paris	Préfét Mme Rose	Rendez-vous	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
07	Paris	Fondation de l'Audition	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN ET Robin GUILLOT
13	Paris	CNCPH	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
15	Paris	CNCPH	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
24	Orléans	Maison des Sourds du Loiret et RE-VIAH	Réunion	Vincent COTTINEAU
25	Limoges	100 ans de MSHV	Invitation	Vincent COTTINEAU
25	Paris	Bibliothèque Louise Walsler-Gaillard	Invitation	Sabine SALHA
27	Paris	Sénat Observatoire	Invitation	Nicolas MARGUIN
27	Visio	Entretien avec Sign'argora	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ophélie HADDAD
28	Paris	CNCPH Municipales 2020	Réunion	Nicolas MARGUIN
31	Paris	Ministère de l'Education Nationale	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ronit LAQUERRIÈRE - LEVEN
FEVRIER				
1-2	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
19	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
20	Paris	Fédération Française Handisport	Réunion	Vincent COTTINEAU
21	Paris	Expert-comptable	Réunion	Nicolas EVRARD
28	Paris	Sécurité Routière	Réunion	Robin GUILLOT
MARS				
04	Paris	Ordre des médecins	Réunion	Robin GUILLOT
05	Paris	Invitation Mairie 20 ^{ème}	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN et Nicolas MORIN
13	Paris	MCI France	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
13	Paris	AFILS	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
13	Paris	INJS - Mme Héméry	Réunion	Vincent COTTINEAU et Robin GUILLOT
14 - 15	Paris	Rassemblement Fédéral	Réunion	Conseil National
AVRIL				
3	Distanciel	CNCPH - Mme CLUZEL - COVID 19	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
9	Distanciel	WFD - COVID 19	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
18-19	Distanciel	Réunion Conseil National	Réunion	Conseil National
MAI				
5	Distanciel	EDF - UNCRPD - Evaluation de la France	Webinaire	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
6	Distanciel	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
MAI				
7	Distanciel	Maison des Sourds du Loiret - Maison de retraite	Réunion	Vincent COTTINEAU
27	Distanciel	EUD	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
JUIN				
6-7	Distanciel	Réunion Conseil National	Réunion	Conseil National
11	Distanciel	SNCF - Projet accessibilité LSF	Réunion	Vincent COTTINEAU, Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN et Nicolas MARGUIN
19	Distanciel	EUD - Directives européenne sur EAA	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
18	Distanciel	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
JUILLET				
21	Distanciel	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
25-26	Limoges	Réunion Conseil National	Réunion	Conseil National
AOUT				
24-26	Distanciel	Université d'été CNCPH	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
29	Distanciel	EUD - Position sur la liberté de mouvement	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
SEPTEMBRE				
17	Paris	CNCPH Gouvernance	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
21	Paris	CNCPH Accessibilité	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
24	Paris	M. Galvani - Adjoint au Maire	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN et Nicolas MARGUIN
OCTOBRE				
1	Distanciel	Fondation de l'Audition	Réunion	Ophélie HADDAD et Nicolas MORIN
6	Paris	Fondation de l'Audition	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN et Robin GUILLOT
17	Distanciel	Webinaire avec les associations affiliées	Réunion	Conseil National
21	Paris	Audition Groupe LSF Accessibilité Numérique	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN et Robin GUILLOT
NOVEMBRE				
14	Distanciel	Webinaire de la commission Education	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ophélie HADDAD
19	Paris	Gendarmerie Nationale	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE - LEVEN et Robin GUILLOT
21-22	Distanciel	Réunion Conseil National	Réunion	Conseil National
24	Paris	France Télévisions	Rendez-vous	Ronit LAQUERRIÈRE - LEVEN
DECEMBRE				
3	Distanciel	Réunion CN	Réunion	Conseil National
12	Distanciel	AG EUD	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE - LEVEN
17	Distanciel	Réunion CN (non formelle)	Réunion	Conseil National

Présence des membres du CN/BE lors des réunions :

	CN - 1-2 février	CN - 18 - 19 avril (Distanciel)	CN - 6 juin (Distanciel)	CN - 25 - 26 juillet	CN- 21 - 22 novembre
Vincent COTTINEAU	✓	✓	✓	✓	✓
Ronit LEVEN-LAQUERRIERE	✓	✓	✓	✓	✓
Ophélie HADDAD	✓	✓	✓	✓	✓
Nicolas EVRARD	✓	✓	✓	✓	AE
Nicolas MARGUIN	✓	✓	✓	✓	✓
Nicolas MORIN	✓	✓	✓	✓	✓
Sabine SALHA	✓	✓	✓	✓	✓
Robin GUILLOT	✓	✓	✓	✓	✓
Quentin PELÉ			✓ - Coopté	✓	✓

(✓ : Présent ; AE : Absence excusée ; ANE : Absence non excusée)

L'année 2020 était riche en événements et a bouleversé le quotidien de toutes les organisations à but lucratif et à but non lucratif ainsi que de tous les pouvoirs publics.

Le rôle des relations institutionnelles est de savoir communiquer et dialoguer avec toutes les institutions, fondamental pour pouvoir nouer des relations de confiance à moyen et long terme. Tout obstacle et tout litige peuvent être résolus sur la base de dialogue, ce qui implique le fait d'être vigilant au choix des mots et surtout de faire preuve d'assertivité.

COMMUNICATION PUBLIQUE

L'année 2020 a démarré sur la Conférence Nationale du Handicap, 15 ans après la loi du Handicap 2005, qui met, entre autres, sur l'accent de l'accessibilité de la communication publique et gouvernementale en langue des signes française.

Des améliorations ont été constatées : dans la mise en accessibilité des principales prises de parole du Président de la République et du Premier ministre, dans la traduction systématique en langue des signes française des conférences de presse dédiées à la gestion du covid-19. La crise sanitaire a été un facteur d'accélérateur.

D'ailleurs depuis juillet 2020, tous les comptes rendus des Conseils des ministres sont traduits en langues des signes française.

Et pour la première fois de l'histoire, un budget dédié à ce type d'accessibilité a vu le jour le 16 novembre 2020 afin d'améliorer l'accessibilité de la communication publique et gouvernementale. Ce budget spécifique de 10 millions d'euro permet d'amplifier cette dynamique positive.

Ce plan d'action s'articule autour de trois principaux objectifs :

- Assurer systématiquement l'accessibilité des principales prises de parole des ministres, lorsque l'État en assure la diffusion
- Mettre progressivement en accessibilité les principaux supports écrits de communication, dossiers de presse, campagnes de communication ou contenus diffusés sur les réseaux sociaux et sites d'information publics par exemple
- Accompagner les communicants de l'État dans cette transformation inédite de l'action publique, à travers notamment la formation et la mise en accessibilité supérieure des sites les plus consultés de l'État. Un travail de veille sera en outre conduit sur toutes les innovations de nature à favoriser, simplifier et, le cas échéant, automatiser les procédures de mise en accessibilité.

Plusieurs courriers ont été rédigés à l'attention des membres du Gouvernement pour faire valoir nos protestations, nos positions et notre vision. Et ces courriers demeurent sans suite.

RELATIONS AVEC LES ELUS

Des prises de contact sont irrégulières au regard de la crise sanitaire ayant un impact sur la gestion des priorités. Les parlementaires sollicitent ponctuellement la Fédération pour des faits précis sans réel enjeu.

• LSF dans la constitution

La LSF dans la constitution est l'une des principales revendications de la Fédération et le Gouvernement le sait néanmoins tend à temporiser en privilégiant l'amélioration de la matrice législative. A ce stade, l'avis du Gouvernement d'Edouard et ensuite de Castex est suivi par la majorité qui compose l'Assemblée Nationale et n'est donc pas favorable à l'inscription de la LSF dans la constitution. La réforme constitutionnelle ne concerne que l'article 1 de la Constitution et non l'article 2

dans lequel nous demandons instamment l'inscription de la LSF.

En dépit de cette absence de volonté, nous pouvons compter sur le soutien des parlementaires de plusieurs bords pour continuer à croire en cette possibilité. L'affaire continue donc à être scrutée de près.

- **L'article 106 de la LOI n°2019-1461 du 27/12/2020**

Extrait :

A titre expérimental, pour une durée maximale de trois ans à compter de la publication de la présente loi, les collectivités territoriales de plus de 10 000 habitants proposent à un agent au moins par collectivité concernée, au titre des formations de perfectionnement, une formation à la langue des signes française. Les modalités d'application du présent article sont fixées par décret.

Il est important que les associations locales et les citoyens Sourds poussent auprès de leur Mairie pour sa mise en œuvre au nom de la Proximité avec les habitants.

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Au cours de l'année, plusieurs conventions de partenariats ont été signées ou sont en cours de signature. La Fédération prend plus de poids à travers les conventions avec les institutions, condition sine qua non pour la reconnaissance de la Fédération vis-à-vis des pouvoirs publics.

Signé :

- Trilogue Interprétation → Convention renouvelable
- Fédération Française du Handisport → Convention renouvelable
- REVIAH (Maison de retraite) → Convention renouvelable
- YouStory (Littérature) → Convention non renouvelable

En cours :

- Gendarmerie Nationale → Convention renouvelable
- Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France → Convention renouvelable

FAIRE CONNAITRE LA FEDERATION

Une lettre de demande de soutien à la Fédération a été envoyée par voie postale aux grosses sociétés dont le CAC 40, environ 150 lettres.

La plupart d'entre elles y ont répondu en nous proposant de leur soumettre des projets budgétisés.

La société d'Assurance MACIF a été plus sensible à notre lettre en faisant don à la Fédération à la hauteur de 3000 Euro sans contrepartie.

Le bilan est maigre et malgré tout, le rapport dépense/bénéfice est positif. Il importe donc de poursuivre ces actions qui permettraient également à la Fédération de gagner sa notoriété.

Comme tout le monde l'année 2020 a également impacté les relations internationales. Nous avons fait l'année à distance.

Nous n'avions pas pu assister à l'Assemblée Générale de l'EUD qui devait se tenir en mai en Autriche du fait de la crise sanitaire. L'EUD a décidé de reporter l'Assemblée Générale pour octobre 2020 en espérant qu'elle puisse se faire en présentiel. Malheureusement, il n'a pas pu avoir lieu. L'EUD a donc décidé de reporter et de le faire à distance par contre le format de l'Assemblée Générale a été réduite à l'essentiel pour la continuité de l'activité de l'EUD. Elle s'est déroulée le 12 décembre 2020 sur une matinée seulement au lieu de 1 jour et demi en présentiel

La mission principale de l'EUD est de promouvoir, de faire avancer et de protéger les droits et les opportunités des personnes sourdes dans l'Union européenne afin qu'elles puissent devenir des citoyens à part entière.

Pour atteindre l'égalité dans la vie publique et privée des personnes sourdes, l'EUD s'est fixé trois principaux objectifs à long terme :

- Reconnaissance du droit d'utiliser une langue des signes autochtone
- L'autonomisation par la communication et l'information
- Égalité dans l'éducation et l'emploi

Le travail de l'EUD repose sur la conviction que le droit à la langue des signes est un droit humain fondamental. Les utilisateurs de la langue des signes, tout comme les minorités nationales, ont besoin d'une protection spécifique, ciblée et cohérente concernant leur langue et tous les droits de l'homme.

Les langues des signes nationales et/ou régionales sont les langues maternelles des des utilisateurs de langues des signes sourds à travers l'UE et le monde.

Le droit à la langue des signes est en soi un humain, mais l'accès à la langue des signes est également essentiel pour la réalisation d'autres d'autres droits humains fondamentaux, tels que le droit à l'égalité d'accès à l'éducation, à l'information ou à un équitable. Sans un accès précoce à la langue des signes programmes et/ou à un système éducatif qui favorisent l'acquisition de la ou des langues des signes nationales langue(s) des signes nationale(s) et/ou régionale(s) (et la langue écrite nationale), les enfants sourds ne ne pourront pas jouir de leurs droits humains fondamentaux en tant qu'enfants ou plus tard dans leur vie d'adulte.

L'EUD plaide donc pour que le droit à la langue des signes est une condition préalable essentielle pour garantir une citoyenneté pleine et égale à toutes les personnes sourdes

L'EUD a commencé à organiser au dernier trimestre 2020 des webinaires qui ont été publiés sur Facebook, nous avons pu animer une session concernant l'éducation durant la crise et une autre française a également animé la session concernant la violence domestique.

- Transposition de la légalisation de l'accessibilité de l'UE dans les lois nationales : le rôle des associations nationales de sourds
- Culture, identité et langues des signes des sourds en Europe
- Série COVID-19 - Obligation de porter des masques
- Série COVID-19 - L'interprétation en langue des signes doit devenir une norme
- Série COVID-19 - L'accessibilité dans les hôpitaux
- Série COVID-19 - L'enseignement à distance pendant la pandémie
- Série COVID-19 - La fracture numérique et l'isolement des personnes âgées sourdes
- Meilleures pratiques : assurer l'accessibilité à la télévision et comment mesurer la qualité de l'interprétation en langue des signes ?
- Meilleures pratiques : Soutenir les sourds victimes de violence domestique

Ils ont également créé une boîte à outils pour l'Accessibilité est disponible en ligne dès maintenant ! Trouvez la boîte à outils et commencez à l'utiliser sur : <https://buff.ly/37edPof>

Cette boîte à outils aide les associations nationales à utiliser la législation européenne sur l'accessibilité pour pouvoir revendiquer les droits d'accessibilité pour les personnes sourdes.

L'EUD a également publié une position concernant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les droits des personnes sourdes en Europe.

Coordination des secteurs

L'année 2020 a été profondément marquée par la pandémie du Covid-19, elle a bouleversé le fonctionnement habituel. Je tiens à saluer les membres des secteurs qui ont dû s'adapter au contexte actuel à l'aide des nouveaux outils de travail tels que Zoom par exemple, avoir été efficaces et productifs malgré les nombreux obstacles qui se sont trouvés sur leur route.

Le secteur ESF s'est adapté très rapidement grâce à la motivation, la jeunesse et la connaissance des outils électroniques de l'équipe, l'équipe a pu être très efficace et la transition entre les responsables s'est déroulée à merveille.

Le secteur JSF a vu ses activités annulées en raison de la pandémie. Cependant malgré tout, la préparation pour une meilleure année à venir et de nouveaux objectifs ont été décidés pour l'année 2021 qui verra une renaissance du secteur en question.

Le secteur JMS a tenu à organiser la Semaine Mondiale des Sourds, la Journée Internationale de la Langue des Signes et la Journée Mondiale des Sourds qui s'est déroulée dans des conditions inhabituelles.

Le secteur SSF, bien qu'atteint au cœur de leur équipe a tenu à poursuivre son activité et préparer au mieux l'évènement Planète des Seniors qui se tiendra prochainement à Marseille. Le partenariat avec REVIAH signé en 2020 paraît particulièrement intéressant car il répond à l'isolement accru des personnes âgées.

Dans l'ensemble, je tiens une nouvelle fois à remercier les membres des secteurs pour leur patience, pour leur adaptation progressive, pour ne pas avoir lâché prise et continuer du mieux qu'ils ont pu leurs tâches et contribuer au rayonnement de la FNSF.

Coordination des commissions

Ma première année entière de coordinateur de commission a profondément été marquée par la crise sanitaire sans précédente. Celle-ci ne rend pas seulement difficile le travail de chacun, mais aussi impacte leur entourage, ce qui engendre des complications pour avancer dans leur travail, atteindre les objectifs et maintenir la motivation. Malgré tout, les membres ont parvenu à s'adapter aux nouvelles circonstances en utilisant de nouveaux outils de travail comme zoom par exemple. Je leur tire le chapeau avec un grand respect pour avoir pu être dépassés de leurs limites physique et psychologique au nom du peuple sourd.

La commission accessibilité numérique étant issue de la fusion des commissions audio-visuelle et CRT a vu son rôle plus indispensable que jamais : surveiller et parfois réclamer l'accessibilité des allocutions directes dans les circonstances urgentes.

La commission culture connaît un frein de l'avancement avec le départ de deux membres et l'arrivée d'un nouveau membre sans avoir le passage de relais. Je tiens à saluer ce dernier pour avoir su conserver sa motivation et surtout sa grande patience.

La commission discrimination a su travailler et diriger un groupe du travail à telle distance que la FNSF n'avait jamais connue. Son travail s'avance presque comme si la pandémie n'a pas eu lieu.

La commission éducation a vu son travail s'alourdir avec les complications scolaires quoique soient de l'éducation nationale, des instituts de santé. Malgré cela, elle a su s'adapter en accélérant leur rythme du travail : Des réunions zoom deviennent hebdomadaires. Elle avance tels les éléphants dans les milieux hostiles.

La commission finance a été dissolue pour avoir accompli ses objectifs.

La commission formation-emploi a vu le jour juste avant la crise et pu élaborer ses stratégies du travail qui seront prêtes pour l'année 2021.

La commission justice a enfin été sortie du très long sommeil avec l'arrivée d'une personne très compétente. De nombreux objectifs sont en cours de se construire pour l'année 2021.

La commission santé se sortait à peine de sa léthargie quand la crise sanitaire est arrivée. Elle a connu des difficultés dont l'ampleur est de sans précédente car ses membres travaillant dans les milieux

sanitaires se sont trouvés débordés dans tous les bords. Malgré cela, ils ont réussi à se serrer les coudes en avançant dans leur travail bénévole.

La commission sport assiste impuissamment de nombreuses suspensions des actions sportives, ce qui rend les contacts très difficiles avec les fédérations sportives. Elle continue à élaborer de nouvelles stratégies pour l'année 2021.

Je tiens à m'exprimer toutes mes reconnaissances pour le courage herculéen des membres des commissions qui ont su rester fidèles à leur implication. « *Après la tempête, arrive le beau temps.* »

La Maison des Sourds du Loiret (MSL) et REVIAH (Résidences des Vies pour Adultes Handicapés) basées à Bourges ont mené une enquête, auprès de leurs adhérents, sur la problématique du logement adapté pour les Sourds et pour les personnes ayant le syndrome d'USHER. Les résultats ont indiqué que les Sourds souffrent principalement d'isolement et d'une offre d'habitat non adaptée. Une partie des adhérents de la MSL souhaitent créer une résidence intergénérationnelle à Orléans et ont confié cette mission à REVIAH.

Une seconde problématique est ressortie de cette enquête, celle du vieillissement ainsi que l'absence d'établissements spécialisés sur le territoire français.

Devant l'importance de la solitude grandissante des Seniors Sourds dans des différents établissements pour personnes âgées, le Secteur des Seniors Sourds de France a pour objectif de recueillir toutes les réponses et de mieux préparer en vue d'une maison de retraite destinée à ces personnes.

Réalisations

• REVIAH :

Une rencontre a eu lieu avec M Vincent COTTINEAU, président de la FNSF en janvier 2020. Une convention de partenariat a été signée entre la FNSF et REVIAH afin de permettre l'étude et la réalisation d'une ou plusieurs maisons de retraite adaptées en France. Chacun met au service de l'autre ses champs d'expertise qui portent principalement, pour la FNSF sur l'expression du besoin des Sourds en matière d'hébergement et de services, pour la société REVIAH sur le montage financier, architectural, immobilier et de gestion.

• 5ème organisation de la planète des Seniors Sourds de France à Marseille, le vendredi 19 mars 2021 :

La planète des seniors a établi des projets de lancement des réseaux santé avec des pôles médicaux en France car on manque des informations envers des seniors sourds. Et l'objectif de la Planète des seniors sourds de France est de lancer des réseaux- santé dans toutes les régions de France.

Notre travail le plus important a été :

- D'informer toutes les maisons de retraite et d'autres hébergements ;
- De réaliser des projets de lancement des réseaux santé avec des pôles médicaux dans toute la France.

• Réunion générale et séminaire à NANTES :

Du samedi 21 mars 2020 au Dimanche 22 mars 2020, cette réunion a été annulée et reportée en 2022. Elle devrait apporter des informations aux associations affiliées :

- Bilan des actions et financiers en 2019 et prévision des actions et financiers en 2020 et 2021.
- Invitation de Madame Catherine ZLTKOVIC, séminaire sur le thème « *Quel est son rôle et son contenu ? En cas de violence, comment faire pour mieux défendre ?* »

• Séjour et réveillon au Pays-Basque du samedi 28 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 :

- Favoriser des rencontres et faire connaître leurs villes et leur environ, leur histoire, leur culture et leur savoir faire,
- Des soirées d'animation, de jeux de mémoire, de questions/réponses sur des journées de visite et aussi sur la FNSF, y compris la SSF.

Synthèse, bilan et perspectives

De janvier à décembre 2020 : **REVIAH, projet de la Maison de Retraite Nationale pour Seniors sourds et sourds aveugles.**

- La rencontre a eu lieu avec M Vincent COTTINEAU, président de la Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF et Mme Nadia BOURSIN, responsable du secteur séniors des Sourds de France (SSF) en janvier 2020.

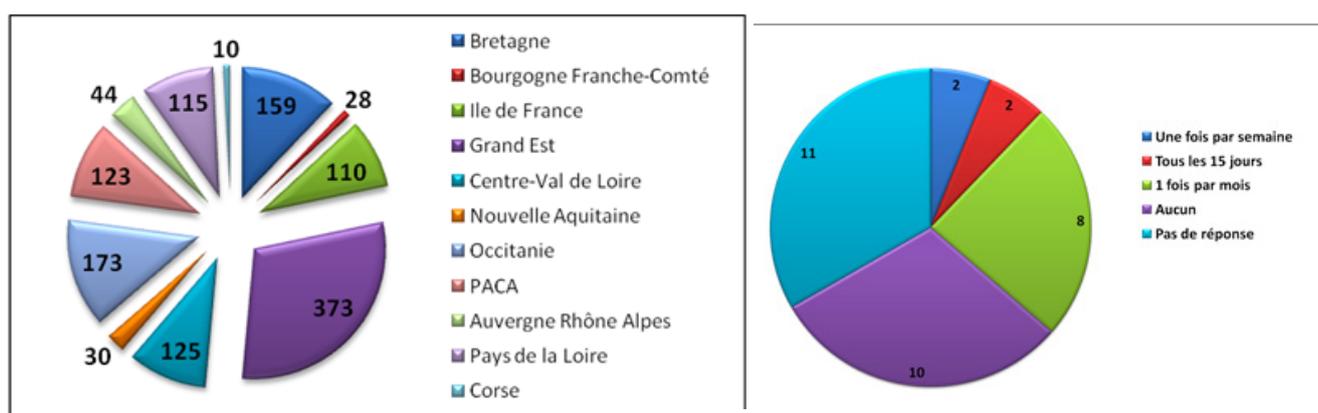
- Désignation par la FNSF de 2 délégués pour suivre le projet :
 - Madame Nadia BOURSIN, responsable SSF
 - Monsieur Nicolas MARGUIN, coordinateur des secteurs FNSF
- Questionnaire pour le projet d'une Maison de Retraite Nationale.
- Proposition d'insérer des vidéos LSF pour une meilleure accessibilité.
- Le tournage vidéo a été réalisé à ANGERS avec la présence de REVIAH.

Cette enquête a eu pour objectif de connaître les besoins et les désirs des Sourds dans le cadre de la création d'un premier établissement. Les informations ont été traitées et présentées globalement lors de la restitution de l'étude.

Ces informations sont confidentielles et nous permettent de vous informer du déroulement du projet et de vous inviter aux réunions organisées dans votre région.

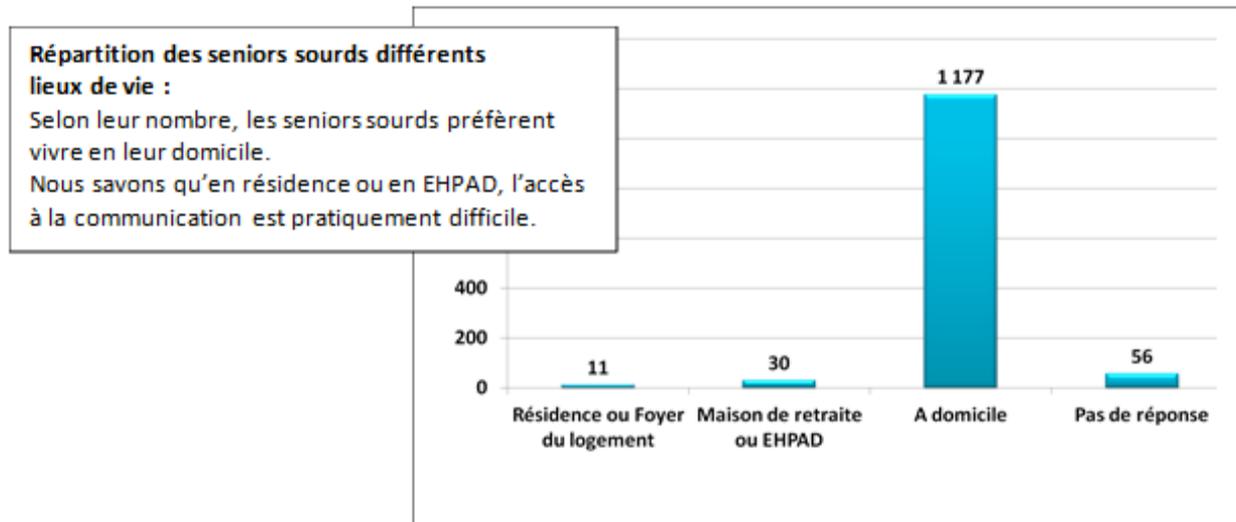
D'avril au décembre 2020 : **Questionnaires aux associations affiliées :**

- Questionnaire envoyé aux associations des Sourds affiliées de la FNSF afin de mieux connaître leurs réponses concernant les maisons de retraite régionale.
- 35 associations affiliées ont répondu sur 89 associations affiliées malgré les quatre relances.
- Remarque que beaucoup de personnes âgées sourdes vivent à domicile plus que dans des maisons de retraite. Nous savons qu'en résidence ou en EHPAD, l'accès à la communication est pratiquement difficile.
- Répartition régionale des personnes âgées sourdes : nous avons constaté que leur nombre varie d'une région à l'autre en fonction de la réponse des associations citée plus loin.



Nombre de Seniors accueillis au foyer

Nous avons remarqué que le besoin des seniors sourds est de participer à des activités de rencontres afin de vaincre leur solitude. Malheureusement, leur rencontre n'a pas eu lieu à cause de la crise sanitaire due au COVID-19.



Z

Nous avons mené cette enquête qui est très intéressante. Le Secteur Senior Sourd de France nous a incités à la réflexion due à l'importance de mettre en place des établissements pour seniors sourds par région où ils pourraient se sentir heureux et se regrouper dans un lieu où tout est accessible à la communication.

Janvier à décembre 2020 : **Marseille : l'équipe SSF a pris en charge de l'organisation de la Planète des Seniors Sourds de France.**

La création de comité d'organisation (CO) de l'ASCS13 : Présidente & Secrétaire : Mme Domenica VAYRETTE ; Trésorier : Mr Florian THILLE ; Trésorier adjoint : Mr Thierry HOERNEL ; Conseiller : Mr Stéphane MIQUEL-BOULIE.

La présidente et le trésorier du CO de l'ASCS 13 ont décidé de ne plus s'occuper de l'organisation de la Planète des Seniors Sourds en raison de la crise sanitaire COVID-19. CO-ASCS13 a signé, puis résilié le Cahier des charges.

Le SSF s'est chargé de poursuivre son travail (Les subventions, les sponsors et la plaquette et les bulletins d'inscription). Le COVIS19 du mois de mars étant toujours d'actualité, nous avons prévu de la reporter au mois de mai 2021.

Conclusion

Malgré la crise sanitaire en 2020, nous avons poursuivi notre travail grâce à la visioconférence et aux mails échangés.

L'année est basée essentiellement sur une enquête concernant la maison de retraite adaptée aux personnes sourdes. Nous avons recueilli des réponses qui se sont avérées insuffisantes au regard du nombre des associations des sourds en France. On regrette que d'autres associations affiliées n'aient pas répondu à notre questionnaire. Pour REVIAH, leurs réponses auraient plus de poids pour son travail de recherche sur la mise en place régionale des maisons de retraite.

Nous ciblons plus particulièrement des établissements qui accueillent des sourds isolés, établissements où les moyens de communication sont inefficaces ou absents.

Pour 2021, nous poursuivons notre travail de sensibilisation auprès des sourds isolés sur la mise en place progressive des maisons de retraite. C'est l'un des points forts de notre travail.

Nadia BOURSIN
Responsable SSF



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
24	Orléans	Réunion REVIAH et Maison des Sourds du Loiret sur le projet de maison de retraite à Orléans	Nadia BOURSIN
FEVRIER			
24	Distanciel	Réunion SSF	Équipe SSF
MAI			
7	Distanciel	Réunion REVIAH	Nadia BOURSIN
JUIN			
26	Distanciel	Réunion avec ASCS 13 pour la Planète Seniors Sourds	N. BOURSIN, N. DUPLAN
27	Distanciel	Réunion SSF	Équipe SSF
SEPTEMBRE			
8	Distanciel	Réunion REVIAH	Nadia BOURSIN
10	Distanciel	Réunion avec ASCS 13 pour la Planète Seniors Sourds	N. BOURSIN, N. DUPLAN
OCTOBRE			
31	Distanciel	Réunion avec ASCS 13 pour la Planète Seniors Sourds	Équipe SSF
NOVEMBRE			
7	Distanciel	Réunion SSF	Équipe SSF
14	Distanciel	Réunion SSF	Équipe SSF
DECEMBRE			
5/9/ 11/28	Distanciel	Réunion SSF	Équipe SSF

Dans certains pays d'Europe, des associations ou secteurs pour Jeunes Sourds apparaissent dans les années 80 cependant en France, l'idée de réunir les Sourds de 18 à 30 ans autour d'un camp ou d'un événement national arrive plus tard. C'est enfin en 1992, un groupe des jeunes Sourds français fonde le secteur de Jeunes Sourds de France (JSF) au sein de la Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF).

Depuis, le JSF a évolué, en effet, à leur début, il n'y avait que deux missions :

- Le camp d'été : favoriser les futurs dirigeants avec la formation de création d'association – loi 1901
- Le camp européen : faire des rencontres avec des Jeunes des pays européens

Aujourd'hui, le secteur JSF a pour objectifs principaux :

- La sensibilisation des jeunes à la vie associative.
- La collaboration étroite avec les associations / secteurs de Jeunes Sourds pour des événements nationaux JSF tels que Bal d'été, Intervilles, etc...
- Faire intégrer les Jeunes aux camps nationaux et internationaux afin de valoriser leur identité et leur langue naturelle (JSF, EUDY et WFDYS).

Notre stratégie repose sur :

- Des interventions en milieu associatif afin d'éclaircir et expliquer aux Jeunes Sourds le fonctionnement et le rôle du secteur JSF et de la FNSF.
- À travers des sondages et des statistiques afin d'obtenir des informations concernant l'état de situation des associations/secteurs des Jeunes Sourds.
- Des événements, petits ou grands, dans le but de rassembler les Jeunes dans une atmosphère festive et solidaire.
- Des conférences, des séminaires et des formations pour offrir aux Jeunes Sourds et/ou aux associations/secteurs des Jeunes Sourds un temps de réflexion et des outils pour leur permettre de se construire culturellement, socialement et linguistiquement. Ceci a pour but de développer leur potentiel associatif.
- La collaboration internationale avec EUDY et WFDYS : des camps internationaux, leur assemblée générale, des séminaires abordant de différents thèmes qui touchent l'actualité des Jeunes Sourds.

Réalisations



Bal d'été JSF 2020 en partenariat avec le secteur Jeunes de Toulouse, JOV's (ASTolosa) pour favoriser dans la suite les activités locales du secteur toulousain. Événement national initialement prévu en juin 2020, repoussé en octobre pour en faire un bal d'automne JSF 2020 sous le thème d'halloween mais comme le COVID-19 persiste toujours, on a reporté ce bal à l'année prochaine, en juin 2021 ou en septembre 2021.

Intervilles JSF 2020, en partenariat avec le secteur Jeunes Sourds de Limoges Deaf Green Bull sous la supervision d'Alexie FAURE, a dans le but d'encourager les interactions des Jeunes Sourds de France à travers des activités, batailles et compétitions sportives. Du fait de l'épidémie du Covid-19, cet événement national n'aurait pas pu être lieu, à notre grand regret, sera cependant reporté en août 2021 après la semaine du camp des dirigeants

Camp des dirigeants, Camp d'été ou formation des dirigeants, d'une durée de 5 jours, initialement prévu dans le cadre de l'Université d'été organisé par FNSF et 2LPE-CO. Ce camp devrait aborder deux thèmes récurrents de notre actualité : la création d'association – loi 1901 et le média, dans l'optique de développer les « leaders » Jeunes Sourds en France. A cause du COVID-19, l'organisation de l'Université d'été est suspendue et l'événement est annulé. Le camp des dirigeants dans l'impossibilité de s'y tenir est donc reporté en août 2021.

Participation au Gestival, Arras, en mai 2020, annulé en raison du COVID-19

Participation au webinaire organisé par la FNSF, en octobre

Coopérations internationales

EUDY :

- **Assemblée générale d'EUDY** : réunion des délégués (en ligne) le 23 septembre, table ronde des candidats au bureau d'EUDY (en ligne) le 24 septembre, assemblée générale d'EUDY (en ligne) les 25 et 26 septembre via ZOOM. Les élus au bureau d'EUDY sont :

- Alessandro Abbate, italien, président
- Aino Hakala, finnoise, vice-président
- Lukas Köpp, allemand, conseiller au bureau
- Rositsa Karadzhova, bulgare, conseillère au bureau



- **EUDY Youth Camp Turkey** (Turquie), pour les 18-30 ans, annulé en raison du COVID-19
- **EUDY Junior Camp Austria** (Autriche), pour le 12-17 ans, reporté en raison du COVID-19 à une date inconnue.
- **EUDY Children Camp Swiss** (Suisse), pour les 9-12 ans, reporté, en raison du COVID-19, en 2022

WFDYS :

Nous l'équipe JSF nous sommes entretenus avec l'équipe de WFDYS à travers d'une webréunion informelle pour discuter certains sujets qui nous touchent : activités Jeunes Sourds locales et nationales et nos limites à cause de la pandémie.

Avec ARTGATE de Remi & Aino

CLIMATE CAMP, camp dédié au thème de l'environnement et à sa protection, initialement prévu en août 2020, reporté en avril 2021.

Synthèse et bilan

Tout d'abord, ce sera une courte conclusion, en effet, en raison de la pandémie COVID-19 et du faible dynamisme du secteur Jeunes Sourds de France, nos activités et réalisations ont été limitées. En effet, 2020 fut une année difficile et compliquée pour nous. Nos événements prévus n'ont pas été lieu : nous n'avons pas pu donc rassembler les jeunes in situ en France comme nous le faisons chaque année. Nous regrettons beaucoup cela et souhaitons que la situation sanitaire en 2021 s'améliore considérablement pour mener à bien nos réalisations envers les jeunes Sourds de France.

Deuxièmement, le responsable du secteur n'a pas entièrement réussi à déléguer des tâches efficacement puisque le reste de l'équipe manquait de dynamisme. Le responsable du secteur déplore ce manque de motivation. En plus, nous travaillons dans le monde de l'enseignement qui requiert presque la totalité de notre temps avec cette pandémie, nous manquons également de temps libre (travail à distance, port du masque toute la journée, de gros efforts physiques et moraux). Ceci dit, nous n'avons pas pu avoir d'opportunités d'organiser des événements en ligne, par manque de temps, de moyens humains et techniques.

Cependant, nous sommes ravis d'observer de nouvelles tendances chez les jeunes Sourds en ce moment : se rassembler en ligne par des événements virtuels. Des concepts, des pages Facebook et des collectifs créés par des jeunes Sourds ont vu le jour en cette année et se sont bien développés en ligne. Nous saluons ces initiatives que les Jeunes ont pu apprécier.

Pour pérenniser la présence du secteur JSF auprès des Jeunes Sourds en France, nous organisons un camp des dirigeants en été prochain, dont le but est de fournir les compétences de leadership et de gestion dans le milieu associatif. Malgré des hauts et des bas de l'équipe, le rythme des activités Intervilles, Bal d'été, activités, camps, etc, doit toujours être régulier. C'est tout en collaborant avec les associations / secteurs de Jeunes Sourds, nous pouvons tisser au maximum les relations, les correspondances et surtout coordonner tous ensemble les dates des activités/événements. Et nous encourageons toujours les participants d'un camp national, européen ou mondial d'apporter leur expérience à leur retour en France afin de partager leurs connaissances et leurs expériences au public Jeune Sourd.

Alexandre DANIEL
Responsable JSF



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
13	Distanciel	Webréunion – organisation camp des dirigeants	Alexandre DANIEL, Chrystell LAMOTHE, Céline REMPLON
14	Distanciel	Préparation du camp des dirigeants	Alexandre DANIEL, Céline REMPLON
24	Distanciel	Préparation du bal d'été JSF 2020	Alexandre DANIEL et le CO
FEVRIER			
25	Distanciel	Discussion sur le festival Frontrunners XV	Alexandre DANIEL, FRONTRUNNERS
MARS			
23	Distanciel	Webréunion – Équipe JSF	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
AVRIL			
9	Distanciel	Webréunion - Préparation du CLIMATE CAMP avec le CO	Alexandre DANIEL, CO DU CLIMATE CAMP
23	Distanciel	Discussion avec MOO d'EUDY, Carolina, du projet EDYC 2023 en France (?)	Alexandre DANIEL, Caroline D'EUDY
MAI			
4	Distanciel	Webréunion - Préparation du CLIMATE CAMP	Alexandre DANIEL, CO DU CLIMATE CAMP
23	Distanciel	Webréunion – Rencontre informelle avec l'équipe WFDYS	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
JUIN			
2	Distanciel	Webréunion – Préparation du Congrès de l'Éducation FNSF 2020	Alexandre DANIEL, Ophélie HADDAD et l'équipe
24	Distanciel	Webréunion – Équipe JSF	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
SEPTEMBRE			
14	Distanciel	Webréunion – Équipe JSF	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
23-26	Distanciel	Webréunion – Table Ronde - AG EUDY	Alexandre DANIEL
28	Distanciel	Webréunion – préparation du camp des dirigeants	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
OCTOBRE			
17	Distanciel	Webinaire organisé par la FNSF	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
19	Distanciel	Webréunion – Préparation Silent Superhero	Valentin BAILLY
22	Distanciel	Webréunion - Préparation du CLIMATE CAMP	Alexandre DANIEL, CO DU CLIMATE CAMP
NOVEMBRE			
3	Distanciel	Webréunion – Équipe JSF	Alexandre DANIEL, Maël BIN, Valentin BAILLY
DECEMBRE			
22	Distanciel	Webréunion – Drama Camp 3	Alexandre DANIEL

Réalisations

- Crise sanitaire : annulation de Summer Break au sein de 2LPE + Eloquen'signes avec Sourd'iants
- Accompagnement dans la création d'une équipe associative lyonnaise
- Forum inter-associatif à Paris
- Campagne d'information sur la discrimination dans les formations : création d'infographies et d'un modèle de lettre
- Vidéos de témoignages sur Parcoursup : visibilité du Secteur Étudiant
- Organisation d'une réunion de rentrée : Speed-meeting à Paris
- Mise en place des comités d'organisation : Summer school et forum des métiers
- Préparation des infographies d'information sur les moyens d'accessibilité, les situations de discrimination et les échanges universitaires

Synthèse et bilan

Malgré les difficultés dûes à la crise sanitaire, l'équipe a mis en oeuvre diverses actions pour accompagner les situations de discrimination qui sont apparues avec la multiplication des cours à distance. Il avait été préparé une infographie pour vous éclairer sur les divers moyens d'accessibilité ainsi qu'un courrier-type à envoyer aux référents handicaps, faute de retour direct de la part du public. Il nous est difficile d'avoir une vision claire sur les conséquences du contexte sanitaire sur l'accessibilité de leur formation.

Concernant les conséquences de cette crise sur l'accessibilité des cours, nous avons diffusé un questionnaire afin d'avoir le ressenti des étudiants. Les résultats sont paradoxaux, cette crise a mis en exergue un effort de solidarité inédit afin de protéger les élèves du décrochage cependant les moyens mis en place divergent fortement en fonction des institutions et des aménagements demandés par les élèves.

Nous n'avons malheureusement pas pu réaliser le Summer Break 3 ni le concours d'Éloquen'signes organisé conjointement avec Sourd'iants, association locale d'étudiants sourds d'île de France.

Pour une meilleure appréhension des lycéens vis-à-vis de l'entrée dans le monde de l'enseignement supérieur, nous avons demandé à 4 lycéens de témoigner de leur démarche d'inscription via Parcoursup. Leurs vidéos de témoignages ont ensuite été relayées sur les réseaux sociaux. Ce type d'initiative accroît considérablement la visibilité du Secteur Étudiant sur les réseaux sociaux et nous espérons qu'il aura indirectement sensibilisé les lycéens.

Concernant la coordination avec les associations locales, nous avons pu mettre en place à travers le forum inter-associatif diverses activités dont la préparation budgétaire et la préparation de diverses campagnes de sensibilisation sur les problématiques propres aux étudiants sourds.

L'équipe d'une association étudiante toulousaine a donné son avis notamment sur l'insuffisance de transparence sur les actions respectives des associations locales et du Secteur Étudiant. C'est sur ce point que nous allons davantage travailler dorénavant.

Quant au besoin d'une meilleure représentation des étudiants à travers la création de multiples associations locales, il a été décidé de rajouter une journée dédiée à un meilleur accompagnement des étudiants qui souhaitent créer une association étudiante au traditionnel forum inter-associatif.

Le Secteur Étudiant a eu le plaisir de voir son équipe s'agrandir avec l'arrivée de 4 nouveaux membres : Kevin Mayeux, Moultou Sagadevin, Rosalie Sicot et Gaëlle Thibaudat. Il a également recruté Diego De Jesus, Sawfana Lahbhici, Ilona Torres et Jimmy Leal de Jesus qui font partie des comités d'organisation des prochains évènements de 2021 : le forum des métiers et le Summer School qui se tiendra à l'été 2021.

Nous avons bien conscience de l'importance des réseaux sociaux, c'est pourquoi nous comptons sur l'arrivée des nouveaux membres pour une meilleure diffusion de nos informations sur les recours possibles face

aux situations de discrimination. A ce but diverses infographies traduites également en langue des signes seront prochainement diffusées pour un meilleur accompagnement de l'étudiant sourd.

Les réseaux sociaux ne remplacent pas le besoin de côtoyer physiquement une communauté étudiante sourde, le succès de notre soirée organisée de speed-meeting en Septembre peut en témoigner. Cette initiative devrait se pérenniser annuellement et a vocation à être organisée par les associations étudiantes locales.

Charlotte BERTHIER
Responsable du secteur Etudiants



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
19	Distanciel	Réunion interne	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
FEVRIER			
29	Paris	Forum Interassociatif	
MARS			
14	Paris	Rassemblement fédéral	
15	Distanciel	Réunion interne	Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
22	Paris	Réunion avec Sourd'iants pour Eloquen'signes	Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
AVRIL			
8	Paris	Réunion avec Sourd'iants pour Eloquen'signes	Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
20	Distanciel	Réunion interne	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
SEPTEMBRE			
3	Distanciel	Réunion interne	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
26	Paris	Stand JMS	Emi L-M et Mouttou SAGADEVIN
OCTOBRE			
3	Paris	Réunion interne	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN, Olivier AH-FA, Rosalie SICOT et Gaëlle THIBAUDAT
15	Distanciel	Reunion avec Erasmus +	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER et Gaëlle THIBAUDAT
15	Distanciel	Réunion avec Sourd'iants pour Eloquen'signes + organisation du Speed meeting	Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN et Olivier AH-FA
17	Distanciel	Webinaire FNSF	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER
26	Distanciel	Réunion interne	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER, Mouttou SAGADEVIN, Olivier AH-FA, Rosalie SICOT et Gaëlle THIBAUDAT

Date	Lieu	Thème	Représentant
NOVEMBRE			
27	Distanciel	Réunion avec Sourd'iants pour Eloquen'signes + organisation du Speed meeting	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA
DECEMBRE			
04	Distanciel	Réunion avec le coordinateur secteur	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Moutou SAGADEVIN
11	Distanciel	Réunion interne	Emi LAVIGNE-MATSUOKA, Charlotte BERTHIER, Moutou SAGADEVIN, Olivier AH-FA, Rosalie SICOT, Gaëlle THIBAUDAT et Kevin MAYEUX

Semaine Mondiale des Sourds

L'année 2020 a été une année vraiment particulière, sans commune mesure avec les années précédentes, ce qui a nécessité une organisation différente, un contenu aménagé qui nous a demandé de la réflexion pour apporter les modifications nécessaires et faire de nouvelles propositions.

Il en résulte du positif et du négatif.

- Parmi les aspects positifs, par exemple, la situation nous a donné plusieurs idées intéressantes pour l'année prochaine, comme la possibilité de faire une retransmission en direct, à distance.
- En revanche, du fait de la situation sanitaire en lien avec la crise du coronavirus, la fréquentation a été en baisse cette année, et nous avons dû revoir le planning et proposer moins d'activités. Par ailleurs, de nombreuses villes ont été contraintes d'annuler leur JMS. Nous espérons que l'an prochain, la situation aura évolué et que l'organisation sera à nouveau plus facile.

Nous voulons remercier nos deux parrain et marraine, Delphine Kholoukhoev et Antoine Billy qui ont accepté de se joindre à nous pour représenter la JMS 2020, ce qui a été pour nous une grande fierté.

Il est important de remercier aussi un certain nombre de partenaires qui ont participé à la JMS 2020 :

- Au cours de la semaine qui a précédé la JMS, l'**Académie de la Langue des Signes Française (ALSF)** a accepté de faire la sensibilisation à la LSF dans les locaux de **la BPI** en particulier auprès du public du Centre Pompidou.
- **La BPI** a également accueilli le mardi soir l'équipe de **l'Oeil et la Main** et de **FSCS** pour la projection d'un film suivie d'un débat. Je remercie chaleureusement ces 3 partenaires.
- Le mercredi, Journée Internationale des Langues des Signes, l'association **Visuel LSF Ile-de-France** a proposé une sensibilisation aux langues des signes étrangères, pour découvrir la langue des signes allemande, ou encore tahitienne. Merci à eux.
- Remerciements également à **l'EHESS** et **STIM** pour leur table ronde du mercredi soir sur la recherche scientifique autour des langues des signes.
- Jeudi soir, **IVT** a accueilli la pièce de théâtre de la compagnie On-Off. IVT a reversé la moitié des bénéfices de cette soirée au secteur de la JMS et nous les en remercions vivement.
- Un grand merci à la **Mairie du 9ème arrondissement** de nous avoir prêté une salle de spectacle pour notre soirée du vendredi.
- Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes, associations, entreprises, qui ont contribué au bon déroulement de la semaine.

Nous pensons aussi aux clubs sportifs qui tous les ans participent en vous accueillant lors de leurs journées portes ouvertes pour vous faire découvrir les sports qu'ils proposent. Depuis plusieurs années, un certain nombre de clubs nous sont fidèles, notamment le **CSSM Paris Football** et le **SPS**, et pour la première fois cette année, nous avons été vraiment ravis de pouvoir compter sur la participation de **l'ESSV**.

En ce qui concerne la journée du samedi, la JMS proprement dite, nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué, que ce soit les associations sur leurs **stands**, ou **les artistes**, ou encore **l'Oeil et la Main** qui nous a prêté 5 films projetés en continu au cours de la journée dans une salle annexe, pour sensibiliser le public entendant. Merci également à l'association **Visuel LSF Ile-de-France** d'avoir proposé un atelier de sensibilisation sur place.

Beaucoup de personnes nous ont fait des retours très positifs au sujet du lieu de la JMS, **Ground Control**, en nous demandant de renouveler l'expérience l'année prochaine. Nous allons y réfléchir. C'est vrai que c'est un lieu qui permet une vraie mixité sourds/entendants. Cette année, on ne peut pas tout à fait parler de "mixité", même s'il y a eu un début de rencontre des deux publics, ce qui est déjà un réel

progrès par rapport aux éditions précédentes. Nous réfléchissons au moyen de créer un vrai pont entre les deux cultures pour la JMS de l'année prochaine.

Enfin, pour terminer, un immense merci à nos sponsors, en particulier **Sourdline** qui nous soutient fidèlement depuis de nombreuses années, et la **Mairie de Paris** qui nous subventionne. Merci à tous.

Voilà, nous sommes très heureux de l'édition 2020. Nous espérons que l'organisation sera plus simple l'année prochaine, en particulier si le gouvernement émet des directives plus claires.

Aliza M'SIKA
Responsable du secteur JMS



L'éducation des jeunes sourds, ayant été déclarée priorité nationale à l'AG de 2018 par la FNSF, la commission éducation est mandatée pour la mise en place d'actions variées, telles que :

- la participation à des groupes de travail avec la DGESCO (programme de LSF, parcours de scolarisation en LSF de la maternelle à l'université, ...) et aux réunions de la commission Education du CNCPH
- le recueil d'informations sur les disparités, les irrégularités dans le milieu scolaire sur tout le territoire
- la poursuite des actions entamées en 2019 autour de la place des élèves sourds et de la LSF dans le cadre des textes suivants : loi Ecole de la Confiance, circulaire École Inclusive, ...

Pour un seul et unique objectif : pour un droit à l'éducation bilingue chez l'enfant sourd, incluant tous les aspects de l'éducation et de la scolarité (parents, professionnels, choix de la LSF, partenaires, ...).

Réalisations

1- Questionnaires / Collecte des résultats aux examens

- Premier questionnaire (fin mars 2020)

Lors du 1er confinement (16 mars - 11 mai 2020), toutes les écoles, les collèges, les lycées et les universités étaient fermés et l'enseignement se faisait à distance. C'était la "continuité pédagogique". La commission éducation se posait alors la question de savoir si les enfants sourds signants n'étaient pas pénalisés par ce changement soudain du mode d'enseignement et par le confinement. En effet, à la télévision et sur Internet, fleurissait bon nombre de supports pédagogiques mais aucun n'était accessible aux enfants et jeunes sourds. De plus, aucune directive n'était diffusée aux enseignants en/ de LSF.

Un questionnaire a donc été créé et diffusé fin mars afin de recueillir les avis de chacun ayant vécu cette "continuité pédagogique" : enfants / jeunes, parents et professionnels.

Le questionnaire, bilingue, a recueilli 514 réponses. Une première analyse a rapidement été réalisée et les données, communiquées à la commission éducation du CNCPH.

Nous avons constaté dans les réponses que beaucoup n'avaient pas accès à la continuité pédagogique, les supports dans le CNED n'étaient pas adaptés, la possibilité de faire des cours en visio était complexe (problèmes techniques ou problèmes de manque d'interprètes, ...).

- Recueil des résultats au BAC et du DNB (septembre 2020)

Devant une demande croissante de résultats mettant en avant la réussite des parcours bilingues de la part des représentants du MEN et d'autres institutions, nous avons fait une collecte des résultats des examens (brevet des collèges et tous les baccalauréats) par l'intermédiaire des APES locales. Nous souhaitons effectuer cette collecte chaque année afin de constituer, à long terme, une analyse graphique des résultats.

Dans l'ensemble, les résultats sont plus hauts que la moyenne nationale. Cela prouve que le parcours bilingue est une réussite.

- Deuxième questionnaire (septembre 2020)

Un second questionnaire, également bilingue, a été réalisé par l'équipe à l'occasion de la rentrée 2020-2021, davantage autour du thème du port du masque dans les classes.

Le constat général est qu'avec les masques, la scolarisation des jeunes sourds a été rendue plus difficile. Et la distribution des masques transparents, dits "inclusifs", a connu un grand retard. Et éventuellement, pas de masques transparents du tout.

2- Mobilisation autour du PEJS (Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds)

- Lettre commune avec d'autres associations Nationales (tous modes de communication confondus)

Devant la lenteur de l'Etat à développer les PEJS attendus sur tout le territoire malgré la circulaire n°2017-011 du 03/02/2017, la commission éducation a, tout le mois de juillet, travaillé avec les associations suivantes : ALPC, Fédération ANPEDA, ANPES, 2LPE-PB, UNANIMES et UNAPEDA à l'élaboration d'une lettre commune afin de protester ensemble de cette lenteur.

La lettre a été rédigée à destination du Premier Ministre, du ministre de l'Education Nationale, de la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, de la ministre déléguée à l'Autonomie, la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, au Défenseur des Droits et enfin au secrétaire d'Etat à l'éducation prioritaire.

Dans le courrier, nous avons relevé les principaux points entravant le déploiement des PEJS sur le territoire et nous avons réclamé la stricte application de ladite circulaire sans nier la complexité de sa mise en place, ni les réussites obtenues dans quelques académies.

Nous avons alerté dans ce courrier une situation qui exclut encore leurs jeunes enfants de l'éducation en LSF, l'accès au savoir et compromet leur future citoyenneté.

Nous pensons que grâce à cette lettre, une mission d'inspecteurs de l'Education Nationale a commencé à enquêter auprès des différents PEJS existants. Le rapport de préconisation pour les PEJS sera normalement achevé courant avril 2021.

- Réunions avec le bureau de l'École inclusive (Ministère de l'Education Nationale)

Des réunions sont généralement organisées tous les 6 mois avec le bureau de l'École Inclusive pour faire le point sur les PEJS.

Pour 2020, nous avons eu deux réunions, l'une en janvier et l'autre en octobre. Celle d'octobre a été plus importante car nous avons enfin la présence de plusieurs Inspecteurs de l'Education Nationale et des Conseillers Techniques.

La réunion a principalement concerné des informations déjà abordées ces 3 dernières années.

Nous avons ressenti une perte de temps et une grande frustration à nouveau. Nous avons alors insisté à ce qu'une nouvelle réunion soit rapidement organisée et qu'elle soit uniquement axée sur les PEJS bilingues LSF.

Notre analyse :

Nous constatons que trois ans après la publication de la circulaire, la situation des PEJS en France et dans les DOM-COM est restée à un niveau assez moindre que celui attendu, contrairement aux autres parcours : scolarisation en classe ordinaire, ULIS et UE.

I- Problématique

Sur la base de la cartographie diffusée par le MEN en octobre 2020 :

	PEJS	UE (INJS ou autre)	UEE (externe)	ULIS	Total général
Collège	12		30	45	87
Elémentaire	14		45	60	119
Lycée général et technologique	5		5	5	15
Lycée polyvalent	3		1	9	13
Lycée professionnel	4		4	4	12
Maternelle	13		17	7	37
Unité d'enseignement		51			51
Total général	51	51	102	130	334

Le nombre de PEJS par rapport aux autres dispositifs tous confondus est de 6,6 fois inférieur.

Par ailleurs, nous constatons un chiffre anormalement élevé de PEJS bilingues. En effet, selon les informations recueillies par la FNSF auprès des associations de parents d'élèves, des professionnels, des différences sont à noter entre les PEJS bilingues déclarés et les PEJS bilingues réellement conformes à la circulaire.

Les PEJS parcours bilingues actuels sont :

- des classes créées sous une autre forme antérieure aux textes législatifs : Toulouse, Poitiers
- des classes créées d'après la loi de 2005 : Lyon
- des classes créées d'après la circulaire du PASS : Massy, Paris 3ème

Seuls les PEJS parcours bilingues de Poitiers, Lyon et Toulouse présentent une filière complète allant de la maternelle au lycée.

AUCUNE création d'un PEJS Bilingue en tant que tel et complet depuis 2017 (à part celui de Caen pour la maternelle après une bataille juridique impulsée par deux familles).

La circulaire du PEJS n'est pas suffisamment contraignante et de nombreuses familles se retrouvent confrontées à des réponses très variées selon les différents services académiques. Elle fait obstacle à un réel déploiement sur le territoire français (y compris dans les Dom-Com).

II- Freins, Obstacles

Les obstacles, les freins au déploiement des PEJS sur le territoire sont recensés dans 5 axes suivants : la LSF, les moyens humains, les classes, l'administration, et les communications officielles. La plupart des obstacles sont suivis de plusieurs propositions de remédiation.

1- La LSF (langue des signes) : langue naturelle et d'apprentissage

Statut LSF : langue première, L1 (reconnaissance et validation : DNB, BAC...)

Statut français écrit : langue écrite (FLS) : programmes et objectifs, aménagements examens

Actuellement, la langue des signes n'est toujours pas reconnue officiellement comme langue première / langue orale de l'enfant sourd (hormis dans la circulaire du PEJS).

Elle n'apparaît dans aucun examen (DNB, BAC) alors que les programmes DE LSF ont bien été construits à cet effet et sont actualisés selon les programmes nationaux.

Même l'option LSF est actuellement remise en cause pour les élèves sourds qui n'ont plus l'accès en candidat libre en dehors de leur lycée de rattachement (réforme bac).

Aucun aménagement ou programme spécifique d'enseignement de la langue française n'est prévu pour les enfants sourds en parcours bilingue alors même que le français écrit est enseigné à ces enfants selon des méthodes et objectifs spécifiques (évaluations nationales, programmes et objectifs fin de cycles, DNB (hors dictée), ...).

Ce manque de reconnaissance et de valorisation de la langue des signes est un vrai paradoxe au sein des PEJS parcours bilingues.

-> Propositions

- Reconnaissance de la LSF comme langue officielle : prise en compte dans les évaluations nationales tout au long de la scolarité.
- Programme spécifique d'enseignement de la langue française pour les parcours bilingues, en lien avec les évaluations nationales.

2- Moyens humains

- Un manque d'enseignants compétents à la fois en pédagogie d'enseignement **EN** LSF et compétents en LSF a été constaté.

Les enseignants formés uniquement à la LSF ne suffisent pas. Il faut une formation d'enseignant incluant la pédagogie en LSF et une pédagogie spécifique d'enseignement français écrit (programme enseignement français parcours bilingue).

- Les enseignants **DE** LSF n'ont pas les compétences nécessaires pour l'enseignement **EN** LSF. Les enseignants formés à l'enseignement spécialisé (CAPEJ, CAPPEI, ...) non plus.

-> Propositions

- Une formation (M2/ MEEF professeur des écoles "Enseignement en LSF"), accessible par voie ordinaire ou encouragée par VAE (Validation des Acquis par l'Expérience) devrait être proposée. Centralisée, au sein d'une INSPE, elle permettrait d'acquérir les socles communs à tout enseignant de l'éducation nationale et pourrait être complétée par des modules spécifiques (enseignement LSF, français) en remplacement de modules "inadaptés" (phonologie, musique, ...). Ainsi, les moyens pourraient être envisagés à moyen et long terme pour s'appuyer sur des promotions d'enseignants tous les 2, 3 ans, permettant d'augmenter le nombre de classes bilingues sur l'ensemble des académies en France. On sait encore aujourd'hui que le choix des familles est bien souvent contraint par la réponse du territoire.
- Critères de recrutement : une vraie qualification du niveau de LSF est nécessaire (attestation

DCL / C1).

- Les enseignants des classes bilingues doivent faire face à de nombreuses tâches supplémentaires (classes multi-niveaux, parcours familial et acquisition de la langue des signes très variable, suivis thérapeutiques sur les temps de classe, visites des familles, réunions école + réunions/ RV parents, coordination, supports pédagogiques, ESS ...).

Les enseignants renvoient une charge mentale lourde, ce qui ne contribue pas à encourager de nouvelles candidatures ou à pérenniser les professeurs déjà en poste (arrêts maladie des enseignants à Lyon, pas d'enseignant EN LSF à Paris 3ème, ...). Le manque de remplaçants fragilise aussi fortement les enseignants et les jeunes qui sont alors les victimes indirectes.

- Les AVS collectifs secondant les enseignants pour pallier aux difficultés pédagogiques (multi-niveaux, troubles du langage, supports didactiques...) ne représentent pas la solution adéquate.

Les missions des AESH auprès des enfants sourds doivent être précisées (difficultés individuelles en dehors de la surdité), besoins collectifs et mutualisés sur des temps scolaires précis (enseignement sportif et artistique).

- Pour les parcours en classes mixtes (projet inclusif en co-enseignement) : des temps de concertation et de régulation entre les différents intervenants sont nécessaires et des temps spécifiques doivent être prévus à cet effet.
- Pas de poste ou de temps dédié à la coordination du PEJS au sein des établissements, entre les établissements scolaires, avec les partenaires (MDPH, SESSAD...) et avec l'administration académique (exception à Toulouse).

-> Propositions

- Soutien aux enseignants : coordinateurs PEJS, conseillers pédagogiques, enseignants référents spécialisés
- Recrutement de remplaçants compétents
- Supports pédagogiques dédiés
- ESS permettant d'évaluer le réel besoin des enfants sourds pour les attributions AESH
- Temps dédiés supplémentaires pour le travail en concertation entre les différents intervenants dans les établissements PEJS

Les enfants sourds ont des niveaux en langue des signes très hétérogènes.

Les familles d'enfants sourds peuvent également rencontrer de nombreuses difficultés pour le soutien éducatif avec leur enfant (cours de LSF peu accessibles pour les parents entendants, parents sourds n'ayant pas accès à la langue française écrite).

Certains enfants connaissent des parcours très irréguliers avec des changements de langue, de communication et de méthodes pédagogiques, des moyens humains insuffisants dans leur précédente classe, des choix familiaux initiaux confrontés à des échecs et devant modifier leur parcours après plusieurs années (par exemple : échec de l'implant et de la communication orale).

Tous ces éléments sont repérés dans les parcours bilingues actuels et mettent en difficulté les enseignants qui doivent répondre à des besoins très différents.

Les classes multi-niveaux, parfois inter-cycles, contribuent encore à ces difficultés.

La pédagogie sur ces parcours bilingues en LSF fait appel à une écoute "visuelle" active qui n'est pas possible avec un effectif trop important (gestion des regards, concentration, écoute multiple, ...).

3.1- Primaire / Collège

- pour les classes du primaire, classes à + de 3 niveaux (quel que soient les effectifs des élèves) : baisse de la qualité pédagogique
- classes à + de 12/15 élèves : idem ci-dessus

-> Propositions

- Une attention particulière doit être portée à la composition des classes multi-niveaux et aux effectifs.
- Les répartitions doivent être décidées en concertation avec les enseignants selon leur connaissance des différents profils d'enfants et de leurs besoins.
- ULIS : beaucoup d'enfants sourds sont aujourd'hui scolarisés dans des ULIS par défaut ou pour des raisons administratives alors même que les besoins des enfants correspondent à un dispositif PEJS (Argenteuil, Perpignan, ...).
Différencier donc les enfants sourds à besoins spécifiques (troubles d'apprentissage, handicaps/troubles associés : ULIS) : ULIS et/ou AESH I.

-> Propositions

- Les différents dispositifs doivent être présentés précisément aux familles par un enseignant référent compétent.
- Les besoins de l'enfant et ses capacités doivent être analysés en ESS avec les parents.
- La réponse apportée doit être conforme au besoin de l'enfant et non être une réponse par défaut correspondant aux moyens disponibles.

3.2- Lycée

- Accessibilité irrégulière pour les élèves de lycées : choix d'orientation (filières professionnelles et technologiques).
- Accessibilité pas toujours complète en LSF (enseignement direct LSF et/ou interprètes diplômés) : très peu de mutualisation des moyens et absence de centralisation des offres (carte scolaire, internat).

-> Propositions

- En complément d'un lycée général et technologique, permettre le libre choix d'orientation post-collège aux élèves sourds des parcours bilingues (options présentes, différentes filières technologiques, filières professionnelles).
- Recenser les filières accessibles sur le territoire pour regrouper les élèves et mutualiser les moyens hors carte scolaire et région de rattachement.
- Prévoir les moyens d'accueil en internat.
- Selon les projets, prévoir les moyens nécessaires pour permettre l'accessibilité et l'égalité des chances aux jeunes sourds : professeurs en LSF et/ou interprètes.
- Pour les interprètes : diplôme exigé et recrutement interne (exemple Lyon) et/ou convention avec un service d'interprète local.

4- Administration

- Absence d'anticipation et de projection de besoins et moyens à court, moyen et long terme.
- Pas de création de postes supplémentaires affectés aux PEJS (enseignants, interprètes).
- Pas de poste ou temps dédié à la coordination du PEJS au sein des établissements, entre les établissements scolaires, avec les partenaires (MDPH, SESSAD...) et avec l'administration académique (exception à Toulouse).

- Pas de reconnaissance du métier d'interprète (diplôme M2 interprétation/traduction) entraînant un certain "bricolage" pour le recrutement de ces professionnels. Reconnaître le métier pour faciliter leur recrutement en interne et éviter ledit bricolage ou alors convention avec des services compétents.
- Enseignants PEJS recrutés sur des postes d'enseignant en ULIS et non pas sur des postes «fléchés».
- Choix des vœux dans AFFELMAP / AFFELNET (et prochainement pour le lycée) : pas de case se référant à des PEJS mais uniquement des ULIS, des UE.
- Problème d'affectation des collégiens ou lycéens faisant des choix sur un lycée hors région : ils ne sont pas prioritaires selon le code de l'éducation.
Les places prioritaires sont attribuées aux élèves du secteur géographique, ensuite aux élèves handicapés. Pratique contraire à la loi de 2005 qui insiste sur le choix des parents sur le mode de communication (si la région du lycéen concernée ne propose pas des classes PEJS, il est légitime de les laisser aller dans une autre région, un véritable choix de scolarisation).
- PIAL : ce terme engendre régulièrement une confusion avec le PEJS. Donner des moyens spécifiques au PEJS.
- Présence des établissements médico-sociaux : à quand le transfert des compétences dans l'EN ? Mieux penser les besoins spécifiques (SESSAD en collaboration avec PEJS : rééducations en dehors heures classe).
- Peu ou pas de sensibilisation particulière des enseignants référents pour l'éducation des jeunes sourds sur les différentes académies (exception à Poitiers).

-> Propositions

- Planification de la mise en place des PEJS : établissements scolaires "éligibles", formations et/ou recrutement en local, communication interne (ASH, enseignants référents...) et communication externe (site académique, MDPH ...)
- Recensement des bonnes pratiques et harmonisation sur le territoire (coordination, enseignant référent, formations enseignants, concertations, recrutements...)
- Conventions avec les services médico-sociaux en concertation avec le projet de l'enfant et ses besoins

5- Communications officielles (Ministère, rectorats, académies, MDPH...)

- Dans les textes officiels portant sur « l'école inclusive » : aucune référence au parcours PEJS LSF/Français écrit.
- Les sites d'informations que ce soit des académies ou rectorats ou ceux des MDPH ne sont pas uniformes et comportent des erreurs ou alors manquent d'informations.
- Des académies et rectorats ne connaissent pas encore les parcours PEJS et l'interprètent chacun à leur façon
- Orientations encore très systématiques des enfants sourds en ULIS ou en ESMS au regard de leur handicap, sans prendre en compte leurs besoins réels en terme de communication et/ou les troubles d'apprentissage qui ne sont pas spécifiquement liés à la surdité.

-> Propositions

- Renforcer et uniformiser la communication externe mais aussi interne (MEN -> rectorats -> académies) sur tout le territoire français.
- Corriger les informations de la cartographie du site du Ministère qui doit comporter des informations vérifiées exactes.
- Clarifier la circulaire pour une interprétation unique.

III- Leviers

- Présence d'un professionnel exerçant la fonction de coordinateur : Toulouse (EN), Poitiers (Association 2Ipeco) permettant un travail en étroite collaboration avec le corps des inspecteurs et le rectorat mais aussi avec les professionnels de tous les cycles (de la maternelle au lycée).
- Enseignant référent «fléché surdité (tous projets)” (exemple académie de Poitiers).
- Enseignants sourds : modèle linguistique et identitaire essentiel dans un parcours bilingue (aujourd'hui, de nombreux problèmes administratifs repérés sont liés au manque de reconnaissance du statut des PEJS, de gestion liée au nombre de niveaux et d'accompagnement pédagogique, lié au manque de ressources en LSF et de formation, à part).

L'IDA (*International Disability Agency*) préconise dans son rapport sorti en mars 2020, intitulé "What an inclusive equitable, quality education means to us" (Ce que signifie pour nous une éducation inclusive, équitable et de qualité) :

" ... En outre, il conviendrait de renouveler le soutien aux personnes handicapées qui souhaitent devenir enseignants, afin que les enfants et les jeunes puissent être exposés à des professionnels compétents ayant une expérience directe de handicaps particuliers et qui peuvent fournir aux adultes instruits des modèles de langue des signes en première langue et permettre l'éducation bilingue..."

IV- Conclusion

Les associations représentantes demandent une réunion dédiée au PEJS parcours bilingue (LSF-français écrit) : FNSF, AFFELS, AFILS, ANPES.

Proposition de groupes de travail thématiques :

- Enseignement du français écrit en LSF (programmes, objectifs, évaluations)
- Valorisation et reconnaissance de la LSF (évaluations nationales)
- Formation des enseignants (formation qualifiante centralisée, formation continue inter-académique : enseignement EN LSF)
- Supports et ressources didactiques
- Critères d'organisation des PEJS (coordination et enseignant référent, regroupements niveaux, effectifs, partenariats SESSAD...)
- Moyens professionnels : définition des besoins et des missions, organisation des moyens supplémentaires (professeurs des écoles, AESH, interprètes ...)
- **Redéfinir «École Inclusive” pour les élèves sourds signants**

Pour illustrer notre demande de redéfinition, un extrait du rapport de l'IDA (page 19) :

Voici quelques exemples d'intégration - qui ne sont pas de l'inclusion :

(...) "l'inscription d'un enfant sourd dans une école ordinaire avec un interprète en langue des signes, mais sans enseignants maîtrisant la ou les langues des signes nationales ni autres élèves sourds avec lesquels interagir."

Les préconisations doivent être correctement lisibles par les différentes parties prenantes et chacun doit pouvoir interpréter uniformément les textes.

Des moyens doivent donc être attribués aux PEJS pour permettre un déploiement égal sur le territoire national afin que les familles aient une vraie proposition permettant le respect de leur choix linguistique.

1- Elaboration du programme du congrès de la FNSF 2020

AST et APES 31 s'étant portés volontaires pour l'organisation du congrès de la FNSF 2020, la commission éducation a été chargée par le CN de l'élaboration du programme de l'axe 1 du congrès, portant sur l'éducation.

Une première date a été avancée pour l'organisation du congrès : les 16-17 octobre 2020. L'équipe a réalisé un premier jet du programme. Seulement, la ténacité de la pandémie pendant le milieu de l'année 2020 a bloqué le projet et nous avons demandé le report. Fin 2020, face à l'évolution de la situation (la pandémie s'est bien installée, entraînant de nouvelles mesures quasiment toutes les 3 semaines), le congrès a été de nouveau reporté à une date indéterminée. Par conséquent, le travail autour du programme a été suspendu.

2- Webinaire sur l'éducation

Début 2020, la commission éducation souhaitait organiser les seconds états généraux de l'éducation. Les premiers avaient eu lieu en janvier 2018 ; il était donc temps de les reprendre afin de faire le point sur la situation de l'éducation des jeunes sourds en France avec les associations affiliées à la FNSF, portant sur l'éducation.

Une première date a été avancée : les 27 et 28 mars 2020. L'épidémie a fait annuler le projet.

Face au temps qui passait, la commission a décidé de transformer ces états généraux en une grande réunion à distance. L'événement en webinaire a eu lieu le 14 novembre dernier en présence des 11 associations suivantes : 2LPE, AFFELS, ANPES, APES 13, APES 31, APES 62, APES 75, APES Bourgogne Franche-Comté, APES Lyon, LES REBBECAS et Les Yeux Pour Entendre.

Sans remplacer les états généraux prévus, le webinaire a été l'occasion de faire un état des lieux des différents parcours de scolarisation avec les associations présentes et surtout de maintenir notre lien avec les associations concernées par l'éducation.

Les associations présentes ont été ravies de l'initiative et de l'animation proposée.



3- Clip de sensibilisation

EUD, par le biais de Huawei, a accordé une subvention pour des projets liés à l'éducation et des jeunes sourds. Le Conseil National a décidé de répartir cette subvention en trois lots (clip de sensibilisation, livre pour jeunes sourds et matériel pour le congrès de l'Education).

Nous avons commencé à travailler en premier lieu sur le projet du clip de sensibilisation.

Depuis le 10 septembre, l'équipe se réunit régulièrement avec le coordinateur du projet afin de travailler à l'élaboration du scénario et à la pré-production dudit clip.

Le projet sera poursuivi en 2021.

4- Réunions Commission Education CNCPH

Participation régulière (réunions mensuelles) à la commission Education du CNCPH : nous intervenons sur des sujets liés avec les jeunes sourds tels que : la continuité pédagogique, les réaménagements des examens, le programmes option LSF L1/L2 (niveau lycée), le point école inclusive, la réforme de formation des enseignants de l'EN à la spécification aux enfants handicapés "CAPPEI".

Synthèse, bilan et perspectives

L'année 2020 a bien sûr été très marquée par l'épidémie, entraînant de nombreux reports et/ou annulations et des projets qui n'ont pu aboutir (congrès, états généraux, ...).

Cette situation inédite nous a aussi permis d'interroger les pratiques de continuité pédagogique, de l'enseignement à distance et de l'accessibilité des ressources éducatives, malheureusement avec de nombreuses défaillances repérées et qui ont mis à mal de nombreuses familles avec leurs enfants et beaucoup de jeunes sourds.

C'était aussi notre première année complète de fonctionnement avec la nouvelle équipe de la commission, nous avons appris à travailler, à nous organiser, à nous connaître et à découvrir nos complémentarités.

C'est un groupe qui fonctionne bien et même si nos réunions hebdomadaires sont parfois contraignantes, nous avons plaisir à nous retrouver à distance et à échanger, c'est un des points positifs du développement des outils de communication à distance pendant la crise sanitaire (zoom). Le fait d'avoir des situations géographiques positionnées sur les différents parcours complets PEJS et à Paris est un point aussi très positif.

Même si la commission ne règle pas les questions locales, nos différents profils et nos différents lieux de vie nous permettent d'avoir une vision élargie des situations, des moyens existants, des difficultés similaires ou spécifiques, ...

Les difficultés sont encore nombreuses dans l'éducation des enfants sourds, principalement : le choix des familles, l'accès aux parcours bilingues sur l'ensemble du territoire et les moyens attribués pour le développement des PEJS (ressources pédagogiques et mutualisation des compétences, statuts et missions des enseignants, organisation des classes à multi-niveaux, les enfants à besoins spécifiques, ...), la liberté de choix des orientations post-collège et post-bac dans les lycées et l'accessibilité sur toutes les filières.

La mise en place des PEJS sur différentes académies peine encore à s'installer dans de bonnes conditions et de façon durable et la coordination/coopération avec les services ou établissements médico-sociaux est encore à définir.

Même sur les 3 parcours complets de Lyon, Toulouse et Poitiers, les situations restent fragiles et les équipes manquent encore de moyens suffisants.

Les différentes associations concernées par l'éducation et quelque soient les parcours ont saisi à plusieurs reprises les différents représentants au niveau de la DGESCO et/ou du CNCPH.

La commission éducation de la FNSF a contribué et contribue encore à dénoncer les différentes inégalités et discriminations dont les jeunes sourds sont malheureusement encore les premières victimes.

Nous espérons que nos différents projets et actions à venir (projet clip, rapport IGEN, partenariat avec la commission discrimination de la FNSF, rassemblements, ...) pourront se réaliser sur l'année 2021 et faire évoluer la situation en France, selon bien sûr l'évolution de la situation pandémique qui continue de nous mettre tous en difficulté ...

Communication externe

Notre communication externe s'est faite à petite fréquence auprès de nos membres et publics dans le but d'informer et de demander des témoignages, des participations aux divers sondages :

- 21 publications Facebook sur l'éducation, la prévention (la plupart venant du CN de la FNSF, d'autres associations et des ministères). 8 sont du fait de la commission éducation.
- 2 sondages traduits en LSF par Mme Julia PELHATE, bénévole, que nous remercions vivement
- 1 vidéo produite (communiqué du 24 septembre 2020)

26/27/28 mars 2020 - texte sur la page FB de la commission portant sur la continuité pédagogique
Lien du sondage : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfSupWK5E1aDw7BWISzKib1aPjnXO4HgFgYOXuc9aXingSdjg/viewform>

15 septembre 2020 - texte sur la page FaceBook de la commission portant sur la rentrée scolaire 2020-2021
Lien du sondage : <https://docs.google.com/forms/d/13OHw9DY6KSOFfxB07xpuj9ArJXXoBsxs6s3dkgwzJzw/edit?ts=5f5cf57a&gxids=7757&fbclid=IwAR0bjnHoS69U5nl6z05ukfHKO19dmXhhOI5bFjdbUzWCdhdpF2GPhSD6-Oc>

25 septembre 2020 - communiqué paru sur la page FaceBook de la FNSF portant sur les difficultés recensées sur le territoire depuis la rentrée scolaire
Lien du communiqué : <https://vimeo.com/461581411>

Vanessa ANDRIEU
Mélodie SAUVAGET
Chrystel LAMOTHE
Ronit LAQUERRIERE - LEVEN

Introduction

Création de la Commission Accessibilité Numérique en 2020.

La mission de la commission est de faire le suivi de :

- L'accessibilité web (respect des critères du RGAA)
- L'accessibilité audiovisuelle (respect de la Charte LSF du CSA)
- Du centre relais téléphonique (respect des décrets de l'ARCEP)

Deux nouvelles membres se sont jointes à la commission depuis septembre 2020, Sabine Lasserre et Nathalie Desbois.

Prise de connaissance des actions déjà menées concernant les centres relais, l'accessibilité numérique (site web), le sous titrage audiovisuel et la présence LSF télévisée.

Nous prenons tranquillement nos marques et nos actions seront bien visibles pour l'année 2021.

Réalisations

- Réunions en visio de l'équipe avec le et la coordonnateur-trice
- Sabine a assisté au webinaire organisé par la FNSF le 17 octobre 2020,
- Création Excel tableau d'évaluation selon les critères RGAA (outil de travail)
- Nathalie a assisté à la rencontre via Teams avec France Télévisions (France INFO) avec Ronit Laquerrière-Leven, Vice-Présidente de la FNSF et Unamines sur le thème du sous titrage à la télévision, le 24 novembre 2020.
- Rédaction du rapport ONU (partie accessibilité numérique)
- Test sur l'application Common TV gérés par Unanimes, Microsoft France, Bakhtech et Malakoff-Humanis.

Perspectives

Nous devons faire connaître la commission accessibilité numérique auprès des membres de la FNSF et du public. C'est dans cette perspective que nous mènerons les actions suivantes :

- Création d'une page Facebook "Commission Accessibilité Numérique"
- Création d'un questionnaire sur l'accessibilité (sur l'accessibilité télévisuel et des centre relais téléphonique)
- Vérification de l'accessibilité des entreprises et des instances gouvernementales selon la loi numérique
- Etude et suivi sur l'accessibilité selon le RGAA (évaluation selon les critères RGAA)

Sabine LASSERRE
Nathalie DESBOIS



La commission a annoncé le 14 Janvier 2020 qu'elle suspendait toutes ses activités en raison de manque de moyen humain. En effet, suite du départ soudain de Roméo Hatchi le 21 Décembre 2019, Pascal Marceau ne peut plus gérer seul face à de nombreux demandes et défis. Pour information, la commission « discrimination » reste active pour ces actions qui ne sont pas terminées : la discrimination dans l'éducation, le permis pour tous. Malgré l'arrivée de la pandémie COVID-19 dans le monde, la commission continue à veiller sur le bon déroulement de ces actions.

Actions

1. Discrimination et travail

A la suite de l'affaire Mickaël Harpon, la communauté des sourds a réagi en évoquant les discriminations ayant eu lieu dans leur travail. La commission a conscience que de nombreux salariés sourds ont besoin d'aide et qu'elle n'a pas les moyens d'intervenir sur chaque situation individuelle : cela demanderait d'énormes moyens humains et financiers. Visiblement, les attentes sont nombreuses et Pascal Marceau, qui est seul membre de la commission « Discrimination » et bénévole ne peut malheureusement pas toutes les satisfaire. De plus, la commission « Discrimination » va également devoir gérer d'autres domaines comme l'éducation, la santé, la famille...

Par conséquent, la commission « Discrimination » demande au Conseil National de la dessaisir de sa mission sur le travail en créant une nouvelle commission « Emploi » qui pourra consacrer pleinement dans les missions en rapport avec le monde du travail et les sourds. La commission « formation-emploi » a officiellement été créée le 1-2 Février 2020 où la première équipe a pu se former le 18-19 Avril 2020.

La commission « Discrimination » est prête à soutenir ce projet et sera ravie de collaborer avec les nouveaux membres de la future commission « Emploi ».

La Commission Discrimination a été interviewé par l'Oeil et la Main pour leur documentaire sur l'affaire de Mickaël Harpon. Ce reportage a été publié sous le titre de « Le mystère Harpon » sur les écrans le 18 Mai 2020. Elle salue la qualité du travail des deux réalisateurs : Clarisse Feletin et Wallès Jr Kotra qui ont su mettre en lumière sur le profil entre le terrorisme et la souffrance du travail.

Références :

<https://www.facebook.com/Commission-Discriminations-FNSF-145972008801697/videos/587905381992585>

<https://www.france.tv/france-5/l-oeil-et-la-main/1503329-le-mystere-harpon.html>

2. Discrimination et éducation

Équipe de 10 personnes.

Supervision & leader : Pascal Marceau

Suite au grand chantier de la FNSF sur l'Education, la commission « Discrimination » vous informe que le groupe de réflexion sur les discriminations et l'éducation est constitué. La réunion du démarrage a eu lieu le 30 Novembre 2019. Nous sommes environ 10 membres volontaires qui ont chacun de compétences et d'expériences différentes.

A l'issue de la réunion de démarrage, les deux objectifs ont été définis :

- Diagnostiquer les problématiques et identifier les mécanismes de discriminations
- Préconiser les solutions faisables à la suite de ces diagnostics.

Rappel : Il est important de comprendre le mécanisme de discrimination avant d'établir des plans d'actions.

Nota : Il n'appartient pas à la commission « discrimination » de faire de la politique concernant le choix de l'éducation et le mode de communication entre LPC, LSF, oralisme. Cette question concerne la commission « éducation ».

Enjeu 1 : lanceur d'alerte & conscience

Il n'existe aucun rapport sérieux qui fait état de la situation de l'éducation des enfants sourds.

Ce rapport permettra de faire prendre conscience de la situation à l'opinion publique et aux pouvoirs publics.

Enjeu 2 : accompagnement & orientation

Ce rapport permettra de guider les professionnels et les pouvoirs publics afin qu'ils respectent la convention internationale et la loi actuelle. L'objectif est d'améliorer les conditions de la vie des élèves et des étudiants sourds en respectant leurs projets d'avenir, leur épanouissement, et en limitant les préjudices commis envers eux que ce soit via des attitudes problématiques ou le non-respect des modes de communication choisis. Ces guides permettront aux professionnels de changer les mauvaises habitudes et de s'adapter à l'évolution de l'éducation.

Enjeu 3 : outils & effet miroir

Une grande majorité d'entre nous ignore de ce qui se passe vraiment dans les établissements des jeunes sourds ou bien il y a un manque de recul sur le fonctionnement de ces établissements pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves sourds. Nous envisageons de développer l'effet miroir, le reflet de notre réalité qui sera le meilleur outil afin de changer les mauvaises habitudes et qui sera utile pour les parents; ceux-ci pourront ainsi mieux anticiper toutes les problématiques et prendre la meilleure décision pour leur enfant sourd. Ensuite ce rapport permettra aux usagers, aux professionnels et aux associations de trouver les outils pour agir et défendre leur droit.

Le groupe de travail comporte :

- Un chargé de missions pour la vie des élèves.
- Un chargé de missions pour l'éducation précoce
- Deux chargés de missions pour les études supérieures
- Deux chargés de missions pour les professionnels de l'éducation
- Deux chargés de missions pour les structures d'accompagnement (SSEFIS, SSESAD...)
- Un chargé de missions pour MDPH et éducation, analyse des obstacles de politiques.

Notre objectif est de rendre officiellement ce rapport pour l'année 2022.

Pour le bilan de l'année 2020, le travail avance doucement à cause de la crise sanitaire mais ce travail nous a permis de recueillir des informations si riches (témoignages, fonctionnement, conditions de formations, ...). Notre groupe de travail découvre également peu à peu les raisons, les origines de ces discriminations et l'éducation. Visiblement, la lutte contre les discriminations à l'école n'est devenue une préoccupation politique que récemment et s'inscrit dans une prise de conscience grandissante au niveau des instances internationales et européennes en particulier. Il n'existe aucune ressource

nationale pour les enquêtes sur ce sujet (pas d'études scientifiques, sociologiques...). Nous allons donc franchir le premier pas.

Références :

<http://www.fnsf.org/.../lutte.../discrimination-education/>

2. Permis pour tous

Équipe : Youssef Berkach, Christophe Moity, Audrey Florenceau

Leader : Youssef BERKACH

Supervision : Pascal Marceau

Après avoir publié le rapport officiel « permis pour tous » au mois de Juillet 2019, ce rapport est très déterminant pour l'année 2020 avec les rencontres des personnes ayant de profil différent (médecin, politicien, venant d'une fédération, formateurs, de la préfecture). Nous avons obtenu le soutien officiel de la Fédération Nationale des Transports Routiers, et également des deux médecins agréés permis de conduire et des deux députés. La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs n'a pas encore son soutien officiel. Notre équipe a également rencontré le délégué de la sécurité routière et le médecin qui dépend du Ministère de l'Intérieur. Nous échangeons régulièrement jusqu'à présent, malgré la pandémie. Nous sommes optimistes et pensons que l'interdiction de permis du groupe C (transport de marchandises) pour les sourds sera bientôt levée. Concernant le permis du groupe D (transport de voyageurs), cela reste encore incertain car beaucoup craignent que les sourds ne puissent pas entendre leurs passagers. Nous avons fixé l'objectif d'obtenir les abrogations vers la fin de l'année 2020 mais malheureusement la crise sanitaire mondiale a retardé les actions gouvernementales pour ce dossier. Mais nous restons optimistes pour l'année 2021.

Références :

<https://www.fnsf.org/commissions/discrimination/lutte-contre-des-discriminations/discrimination-permis-pour-tous/>

3. Divers

- La Commission Discrimination a fait conférence sur « Les discriminations liées au travail et stratégies d'inclusion : état des lieux », organisé par l'équipe de l'EHESS (Les Deaf Studies), le 15 Janvier 2020 afin de partager les réflexions avec les étudiants, les doctorants, les participants sur la question de la stratégie d'inclusion.
- Certains ont contacté ou demandé à la commission pour les autres actions comme les femmes battues, les droits d'accessibilité à la justice, etc. Malheureusement, la commission ne peut pas répondre favorablement à ces demandes, avec le peu de moyen que nous avons.
- L'élaboration du rapport sur la discrimination linguistique avance doucement à cause de la crise sanitaire. Il y aura des révisions de certains paragraphes avant de publier.

Pascal MARCEAU



Crée en 2014, la commission Finance avait pour principal objectif d'élaborer des stratégies permettant une réduction des frais de fonctionnement de la Fédération afin de pouvoir compenser les baisses progressives de subventions publiques.

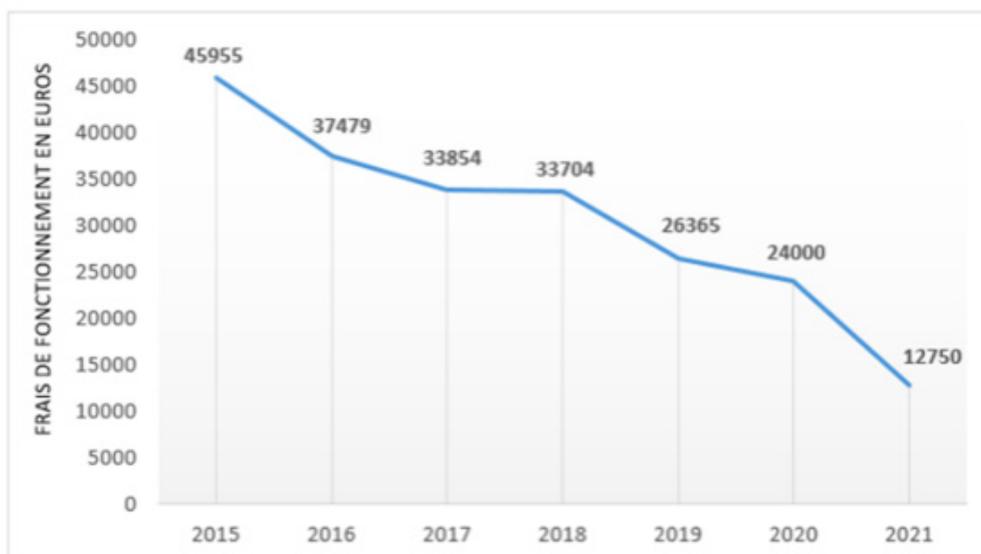
Plusieurs pistes d'économies sont retenues :

- Diminution des frais de missions.
- Optimisation d'honoraires d'Expert-Comptable.
- Optimisation des frais des services d'assurance, bancaires et de télécommunication.
- Modification de taux de répartition des cotisations entre les différentes entités de la FNSF.
- Déménagement du local.

Presque toutes les pistes sont réalisées. Il ne reste plus que celle du loyer, le poste de fonctionnement le plus dispendieux.

La nécessité de recouvrement des dettes du Congrès WFD 2019 a accéléré la prise de décision de déménager du local. Le changement du loyer a été acté en novembre 2020. Ce qui permet une économie de 10 000 € par an.

Cette politique de réduction de dépenses en frais de fonctionnement a donc permis une baisse d'environ 75 % de dépenses en 5 ans.



Les dépenses en frais de fonctionnement sont désormais maîtrisées. La mission de la commission Finances est donc terminée.

Quentin PELÉ



La commission Emploi et Formation de la FNSF est créée cette année. La commission Discrimination de la FNSF existe depuis 2010 sous la responsabilité de Pascal MARCEAU, elle a travaillé sur plusieurs thèmes : social, emploi, éducation. Et, vu la demande croissante des faits discriminatoires concernant les personnes sourds au travail, la commission Discrimination souhaite créer une nouvelle commission axée sur le monde du travail. Cette nouvelle commission Emploi et Formation a donc pour objectif d'approfondir la réflexion sur différents points (emploi, formation, politique, droits/devoirs, réseau de professionnels et diffusion) et de collaborer avec les autres commissions/secteurs. Benoît BLANDIN est nommé coordinateur pour diriger cette nouvelle commission. Il a régulièrement échangé sur ce sujet avec Pascal MARCEAU.

Il y a plusieurs documents déjà réalisés par la Commission Discrimination et qui sont des bases importantes pour la Commission Emploi. En voici la liste :

- Défenseur des droits et les Sourds
- Résultat 2018 d'enquête après les assises 2017
- Synthèse et bilan : 1^{ères} Assises Nationales de l'inclusion
- Les sourds et les entendants au travail : diagnostic et préconisation
- Métiers interdits et les sourds

But de commission Emploi et Formation :

- Résoudre collectivement les problèmes sur les professionnels, les chômeurs, étudiants et les entreprises
- Diffuser les droits de travail et de formation
- Analyser les statistiques des obstacles et des facilitateurs pour clarifier les besoins et l'évolution
- Guider la Préconisation et le conseil de l'aménagement et l'adaptation universels, également, les conditions du travail et de formation entre les salaires sourds et les employeurs
- Favoriser et développer le bien-être au travail et à la formation
- Réfléchir et aborder l'évolution de droit du travail
- Elaborer le réseau professionnel (conseil, diagnostic et thérapie...)
- Argumenter la politique et les marchés du travail
- Protéger les employés, les chômeurs, les étudiants et les apprentis, les employés et futurs retraités
- Défendre les droits
- Equité dans le milieu du travail

L'objectif de cette commission est de mettre en place des actions autour des thèmes suivants :

- **LE TRAVAIL et LA FORMATION**
- **LA SOUFFRANCE et LA PERFORMANCE des personnes sourdes dans le monde du travail et de la formation**

La commission définit 4 pistes :

Piste n° 1 : état des lieux des études réalisées autour de l'emploi et la formation des personnes sourdes en France, et identification des recherches à poursuivre

Piste n° 2 : faire changer les lois ou les dispositifs insatisfaisants, par des actions politiques et par le dialogue social avec différents partenaires, tels que la CNCPPH (commission de consultation nationale sur la législation concernant les personnes en situation de handicap), l'AGEFIPH...

Piste n° 3 : diffusion auprès des personnes sourdes des informations liées à l'emploi et la formation

Piste n° 4 : création d'un annuaire numérique des professionnels sourds et des structures qui interviennent dans l'accompagnement professionnel : maintien dans l'emploi, insertion professionnelle, professionnels de l'accessibilité.

Piste n°1 : Anne-Laure Gille

- Centralisation des études/sondages/enquêtes réalisés en France auprès des étudiants/apprentis (écoles, formations, universités), des chômeurs (formation, Pôle Emploi...), des employés/employeurs (entreprises, Fonction Publique, associations), des futurs retraités sourds (retraite). Ils s'agit de mieux connaître : les obstacles que rencontrent les personnes sourdes dans leur carrière professionnelle et les moyens existants pour les contourner. En parallèle, il s'agit aussi d'identifier ce qui reste à étudier pour compléter le tableau.

ACTEURS SOURDS	ACTIVITES	QUESTIONNAIRES
Etudiants et apprentis	Formations, écoles et universités	Obstacles /facilitateurs
Chômeurs	Recherche d'emploi et Formation	Obstacles /facilitateurs
Employés	Travail	Obstacles /facilitateurs
Employeurs	Entreprises	Obstacles /facilitateurs
Futurs retraités	Retraite	Obstacles /facilitateurs

Piste n°2 : Benoît Blandin, Marylène Charrière, Nahia Jourdy

- Etude des droits des personnes sourdes au travail et en formation
- Faire des propositions d'amélioration des dispositifs et des lois pour permettre de meilleurs de conditions de travail et d'équité dans le monde du travail (ex : adaptation universelle)
- Dialogues sociaux avec les représentants de l'AGEFIPH, FIPHFP, CNSA, CNCP et les élus politiques, lobbying...

Piste n°3 : Benoît Blandin, Marylène Charrière, Pierre Contini

- Diffusion et information des droits et devoirs auprès des :
 - employés
 - chômeurs
 - étudiants / apprentis,
 - entrepreneurs
 - futurs retraités sourds
- Création d'un guide pour les entreprises et la Fonction Publique : conseil, préconisations...

Axe n°4 : Anne-Laure Gille, Pierre Contini

- Elaboration d'un annuaire numérique de professionnels sourds suivant les métiers et d'intervenants dans le milieu du travail

Actions à venir en 2021

Définition des enjeux et lancement des plans d'actions des axes 1, 2, 3 et 4 décrits plus haut

Pierre CONTINI
Nahia JOURDY
Benoit BLANDIN
Marylène CHARRIERE
Anne Laure GILLE



Introduction

Ce rapport annuel sera composé des perspectives et propositions d'actions susceptibles d'être menées à moyen et à plus long terme.

Perspectives et propositions d'action à mener

I/ Actions axées spécifiquement sur le domaine de la « Justice »

Réalisation d'un « Etat des lieux général » des problématiques présentes dans le domaine de la « Justice »

Cet « Etat des lieux » devrait permettre d'identifier les obstacles rencontrés par les personnes sourdes dans le domaine de la « Justice ». Ces obstacles peuvent concerner l'accès à la justice ou l'accès au droit. D'une manière plus générale, ils peuvent concerner la jouissance et l'exercice des droits fondamentaux dont bénéficient les sourds dans leurs rapports avec les acteurs de ce domaine (comme, par exemple, avec l'administration pénitentiaire ou les forces de l'ordre).

A ce stade, la démarche consistera à identifier les aspects suivants :

- Identification de l'obstacle et du domaine particulier concerné par l'obstacle
- La source de l'obstacle
 - Obstacle présent dans la législation elle-même ?
 - Obstacle dû à la mise en œuvre insatisfaisante de la législation ?
- Le ou les droits fondamentaux mis en cause par l'obstacle

L'**objectif** de l'« Etat des lieux » est de fournir une base de travail permettant d'envisager des actions spécifiques portant sur les obstacles identifiés. Dans ce sens, il s'agira d'un travail synthétique qui devra être ensuite conjugué avec des rapports thématiques ciblant certains aspects particuliers du domaine de la « Justice ».

Enclencher des réflexions relatives à la réalisation de rapports thématiques spécifiques

Sur la base de l'« Etat des lieux » mentionné ci-dessus, des réflexions portant spécifiquement sur les obstacles identifiés pourront être enclenchées. Dès lors, il s'agira de préparer, à moyen ou à plus long terme, l'élaboration de certains rapports thématiques spécifiques. Ces rapports ont pour **objectif** de fournir une vision d'ensemble du problème identifié et, surtout, de formuler des propositions de résolution de ce problème. Ainsi, il pourra s'agir de proposer une modification de la législation et/ou de la mise en place d'autres mesures visant à améliorer le respect des droits fondamentaux des sourds.

A titre d'exemple, des rapports spécifiques portant sur le droit à l'assistance d'un interprète en langue des signes dans les domaines de la « Justice » peuvent être envisagés. Un autre exemple qui pourrait être envisagé serait celui d'un rapport plus général portant sur l'accessibilité dans ces domaines. En effet, l'assistance d'un interprète est un moyen, indéniablement essentiel, qui doit être cumulé avec d'autres moyens afin de garantir l'accessibilité aux personnes sourdes.

Divers

Au sein de l'Université de Rouen, l'organisation d'une manifestation scientifique portant sur le thème « Le Handicap et l'Accès à la justice » est envisagée. Sa forme reste à définir : séminaire, journée de conférence ou colloque. Il s'agirait d'une manifestation pluridisciplinaire qui proposerait l'intervention des historiens, des linguistes, des sociologues et des juristes mais également de l'ensemble

des acteurs qui intervient dans ce domaine comme des représentants du monde associatif et des professionnels du droit. Les problématiques soulevées par le sujet du handicap et de l'accès à la justice sont multiples : qu'est-ce qu'un handicap, le droit s'est-il adapté aux différents types de handicaps, qu'en est-il de l'effectivité des textes qui visent à garantir l'accès à la justice des personnes en situation de handicap, quelles sont les améliorations possibles de l'accès à la justice de ces individus etc. Une réflexion relative à ces questions nécessite l'apport de ces différentes disciplines et de ces différents acteurs.

Par conséquent, **une intervention d'un autre membre de l'équipe de la FNSF au cours cette manifestation scientifique** serait particulièrement utile et intéressante.

Cette manifestation pourrait éventuellement se dérouler à l'automne 2021 ou en 2022 (selon l'évolution du contexte sanitaire) mais aucune date précise ne peut être fournie pour l'instant. Les discussions au sein de la faculté de Droit de l'Université de Rouen commenceront en début de l'année 2021. L'équipe sera informée de tout développement.

II/ Actions davantage transversales

Enclencher une réflexion sur la mise en place d'une base de données juridiques sur les droits fondamentaux des sourds

Il s'agirait de faire, à plus long terme, une compilation des textes juridiques (nationaux, européens et internationaux) et des arrêts, décisions de justice ou décisions d'autres organes (nationaux, européens et internationaux) qui constituent les sources des droits fondamentaux des sourds. Il pourrait également être envisagé d'y rajouter d'autres textes ou décisions qui présentent un intérêt pour les sourds.

Cette base de données juridiques ne se limiterait au domaine de la justice mais elle engloberait l'ensemble des domaines qui présentent un intérêt particulier pour les sourds (par exemple, éducation ou travail).

Des discussions relatives aux modalités de la mise en place d'une telle action seraient, bien entendu, nécessaires. Est-ce qu'elle présente un intérêt ? Quelle structure de la compilation ? Quelles modalités de diffusion ? Est-ce possible de l'intégrer au site de la FNSF avec des onglets spécifiques portant sur chacun des domaines concernés ? Peut-elle être intégrée dans les onglets existants ? Quels éventuels financements (selon les frais susceptibles d'être engagés) ?

Une telle action poursuivrait **deux objectifs** :

Un objectif principal : L'amélioration de la connaissance et de la diffusion des droits fondamentaux des personnes sourdes. Cela concernerait à la fois les personnes sourdes elles-mêmes que les pouvoirs publics lorsqu'ils interagissent avec des personnes sourdes.

Un objectif secondaire : Une simplification du travail de la FNSF. Il pourrait s'agir d'un outil qui permettrait d'avoir rapidement accès à ces différentes sources dans le cadre des travaux respectifs de la FNSF.

Poursuivre les réflexions relatives au statut de la langue des signes française et à l'amélioration de sa protection et de sa promotion

Il s'agira de continuer à suivre la question de l'intégration de la LSF dans la Constitution. Si une telle inscription s'avérerait particulièrement importante d'un point de vue symbolique, il est nécessaire d'être vigilant quant aux modalités de cette inscription. En effet, selon les modalités choisies, une telle inscription peut avoir une utilité limitée, comme en témoigne celle des langues régionales (article 75-1 :

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »). Sur ce point, il faudra continuer à appuyer la proposition de la FNSF d'intégrer la LSF au sein de l'article 2 de la Constitution tout en faisant attention au texte susceptible d'être proposé.

Il est évident qu'une telle inscription de la LSF dans la Constitution peut contribuer à l'amélioration de la protection et de la promotion de cette langue. Cela étant, une mobilisation en faveur d'une **véritable politique publique linguistique en faveur de la LSF** ne doit pas attendre la révision, toujours incertaine, de la Constitution. Par conséquent, des réflexions par rapport à plusieurs pistes peuvent être enclenchées :

- Identifier les moyens et les instruments qui peuvent s'insérer dans une véritable politique publique linguistique en faveur de la LSF. Dans ce sens, les politiques linguistiques en faveur des langues des signes ou des langues régionales ou minoritaires vocales dans d'autres Etats pourraient être analysées.

Des propositions pourront ensuite être formulées pour améliorer la protection et la promotion de la LSF.

L'élaboration d'un rapport reprenant l'ensemble de ces éléments peut être envisagée. Si cette piste présente de l'intérêt, il sera nécessaire d'associer des linguistes et des sociolinguistes.

- Soutenir le développement de l'action de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) en faveur de la LSF.

En effet, même si la LSF est considérée comme une langue de France, les actions menées par la Délégation en sa faveur semblent bien limitées. Par exemple, le dernier bulletin d'information consacré à la LSF date de 2004. De même, la Délégation peut soutenir des projets qui visent à renforcer la connaissance des langues de France. Les cas dans lesquels cela a pu bénéficier à des projets relatifs à la LSF restent à être précisés. Il serait éventuellement utile d'établir un contact entre la FNSF et la Délégation. Il faudra déterminer si la Délégation pourrait par exemple financer l'élaboration d'un rapport visant à établir une véritable politique linguistique en faveur de la LSF (voir piste précédente).

En 2020, la Commission Santé a été très sollicitée par l'épidémie du COVID-19 et a élaboré un questionnaire dans ce sens.

La Commission Santé a participé au rassemblement fédéral de la FNSF avant l'officialisation du premier confinement.

Malgré le confinement, la Commission a participé à toutes les réunions à distance du CNCPH par la présence d'Alexis Karacostas.

Le projet de diplôme de secourisme avec la FNSPF, à destination des Sourds et par les Sourds en binôme avec les pompiers bilingues, est toujours en cours d'élaboration. Le partenariat officiel entre la FNSF et la FNSPF sera signé le 5 février 2020 à Paris.

Réalisations

Pour la quatrième année consécutive, la Commission Santé espère avoir répondu aux attentes des usagers via des mailings ou en visio, et avoir ainsi réussi à seconder le CN sur les problématiques de la Santé.

Face à l'épidémie du COVID-19, un questionnaire a été élaboré par la commission.

La rédaction des positions de la FNSF sur l'implant cochléaire et le dépistage précoce à J2 n'est pas terminée. La dernière version devrait être validée avant l'AGO 2019 de la FNSF 2019 par les associations affiliées et donateurs dans le cadre du plan d'Action 2019-2022 sur l'Éducation.

Synthèse, bilan et perspective

Questionnaire « Les Sourds et la COVID19 »

Lors de la première vague de l'épidémie de COVID19, il est devenu nécessaire de recenser les besoins et les demandes de la population sourde signante pour mieux les satisfaire. La Commission a ainsi élaboré un questionnaire bilingue à l'attention des Sourds face à la COVID19, en complément des bilans d'activités mensuels de l'association SOS SURDUS. Les résultats de ce questionnaire seront envoyés au gouvernement pour que les incidents et obstacles vécus par les Sourds ne se répètent pas lors d'une prochaine épidémie.

Le questionnaire a été diffusé en format bilingue français écrit/LSF le 17 mai 2020 et clôturé le 26 juillet 2020. 890 réponses ont été recueillies. Une vidéo va être diffusée pour appel à candidature pour analyser les données.

Positions de la FNSF au sujet de l'implant cochléaire et du dépistage précoce de la surdité

Les deux thèmes sont en étroite relation. La résolution finale sera soumise au vote lors de l'AGO de la FNSF 2021 en vue du plan d'action de la FNSF sur l'Éducation 2019-2022. Il permettra d'appuyer le combat politique à mener avec un texte rassemblant les arguments de la FNSF. La rédaction de ce texte est gérée par Virginie DENIS. Une collaboration avec Soline VENNETIER, étudiante sourde de L3 Traduction et médiation LSF pour une durée de 2 semaines de stage q été effectuée en 2019 afin de recueillir et rassembler toutes les données scientifiques internationales sur ces 2 thématiques. Pour préparer la nouvelle année 2021, une suggestion est faite de former un groupe de travail pour argumenter et rédiger une lettre présentant la nouvelle prise de position.

CNR 114



La Commission santé de la FNSF a constaté l'absence de collaboration entre la FNSF et le CNR 114 au cours de l'année 2020. C'est pourquoi la FNSF a adressé un message au CNR 114 pour demander des explications au sujet de cette carence et réclamer que cette collaboration soit rendue effective. Une réunion avec le CNR 114 est prévue à cet effet le 28

janvier 2021.

Pour télécharger l'application « Urgence 114 », vous devez vous rendre sur l'application Play Store pour les portables Android et sur l'application Apple Store pour les portables Apple. Si vous n'arrivez pas à la télécharger ou à utiliser cette plateforme, vous pouvez suivre le guide dans le site : <https://www.info.urgence114.fr> pour vous faire aider par des professionnels de santé qui savent la maîtriser.

ONU, Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées

La Commission santé a reçu un rapport de l'ONU où apparaissent les demandes du Comité de l'ONU à la France et les réponses de celle-ci à ces demandes. La Commission santé a analysé les demandes et les réponses et fourni, lorsque c'était nécessaire, des arguments pertinents en complément des réponses de la France au sujet de la santé et de l'organisation des soins en faveur de la population sourde et signante.

Les établissements de santé accessibles en France (UASS, CMP...)

Actuellement, il y a 24 UASS et structures de santé accueillant les patients Sourds et 4 structures extra-hospitalières

Alexis Karacostas est présent aux réunions de pilotage pour accompagner les usagers/associations souhaitant créer de futures UASS. Dans le département du 77, à Melun, la première consultation d'une UASS est prévue le 1er janvier 2021.

Des projets d'UASS à Troyes et à Mantes-la-Jolie sont en cours d'élaboration. Vous pourrez retrouver les coordonnées de ces structures sur notre site internet, dans la partie de la Commission santé lorsque la mise à jour sera terminée.

Groupe de travail Addiction Sourds

Depuis janvier 2020, Virginie Denis Lanfranchi et Alexis Karacostas participent au groupe de travail Addiction Sourds (GAS) visant à créer un réseau national de soins adaptés aux Sourds présentant une addiction au tabac, à l'alcool et au cannabis (consultations de suivi et hospitalisations pour sevrage), dans le cadre d'un projet de recherche de trois ans financé par le service public. Des réunions ont eu lieu à Paris en janvier et à Montpellier en septembre 2020, d'autres réunions ont eu lieu en visio mais les réunions de Lyon en novembre et Toulouse en décembre ont été annulées en raison de l'épidémie de COVID19.

Projet Sourds & Pompiers

Le sergent-chef Stéphane Edrocard, pour la FNSPF, et Marie Giraud pour la FNSF, ont poursuivi le développement du projet Sourds & Pompiers initié en 2018. La crise sanitaire que nous connaissons a en partie retardé certaines échéances, modifiant sensiblement le calendrier prévu. [Après une seconde année de travail, voici les avancées du projet :](#)

STATUT DE MADAME GIRAUD

Le 14 Avril 2020, Marie Giraud est devenue officiellement la première personne Sourde membre de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, engagée en qualité d'expert auprès de la FNSPF et de l'UDSP33. À ce stade, elle est officiellement habilitée à représenter les Sapeurs-Pompiers dans les formations secourisme mais aussi dans les autres volets du projet, et de fait, dispose d'un accès officiel à l'ensemble des centres d'incendie et de secours de France, dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Le Congrès national des Sapeurs-Pompiers de France initialement organisé à Marseille ayant été annulé en raison de la COVID19, les présidents de fédérations se rencontreront à Paris le Vendredi 5 Février 2021 pour signer la convention de partenariat entre la FNSPF et la FNSF et lancer officiellement la collaboration.

PROJET PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Le guide de recommandations adapté par les Sourds est finalisé, il est conforme au format fédéral et sera présenté au Comité national du secours d'urgence aux personnes en février 2021 à Annecy, puis subira une relecture par le service juridique de la FNSPF pour être imprimé puis relié, et mis à disposition des départements par les éditions des Sapeurs-Pompiers de France. Un diaporama téléchargeable sur une plate-forme de formation en ligne a également été créé à destination des futurs binômes de formateurs Sourds & Pompiers, reprenant les recommandations de la version papier, et dont la mise à jour centralisée assurera en permanence la dernière version des recommandations en secourisme éditées par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises). Ce diaporama, principalement en images et vidéos, quasiment sans texte, servira de support de formation en présentiel.

VISITE DU CNR 114

Le 14 et 15 octobre 2020, Marie Giraud et Stéphane Edrocard se sont déplacés au CNR 114 à Grenoble, pour deux journées de travail sur le thème de l'enseignement à l'utilisation du 114 dans les formations secourisme. Beaucoup d'informations ont été échangées, et l'objectif de la mission a été parfaitement rempli.



TENUE FORMATEUR SOURD

Marie Giraud a commencé à donner de la visibilité à la tenue turquoise, notamment lors de son déplacement au CNR 114, mais aussi à l'occasion des communications en vidéo sur les différents réseaux sociaux fréquentés par les Sourds et les Pompiers.

DIPLÔME FORMATEUR

Le futur monitorat aura probablement lieu en Gironde, sur le site de l'école de Langue des Signes Française VISUEL LSF, les conditions de réservation du site et la mise à disposition des moyens pédagogiques sont actuellement en discussion avec le comité exécutif national de Visuel LSF. L'hébergement se fera probablement au sein de la caserne centrale de Bordeaux (Ornano). Un questionnaire de pré-sélection a été créé puis remis aux candidats Sourds ayant manifesté le souhait de rejoindre le projet, afin d'évaluer leur profil à mettre en correspondance avec les prérequis pour le poste. La situation sanitaire actuelle a repoussé l'avancée de ce volet du projet.

VISITE DES CASERNES

L'ensemble des centres de secours de France étant actuellement interdits au public en raison de la situation sanitaire et sécuritaire actuelle, le lancement des visites des casernes en LSF directe par un binôme Sourd & Pompier pour les enfants Sourds est reporté à une date ultérieure qui dépendra des annonces officielles du gouvernement.

SENSIBILISATION DES POMPIERS À LA LSF

La situation sanitaire actuelle a retardé la présentation du programme de sensibilisation à la prise en charge des victimes Sourdes par les Sapeurs-Pompiers, créé par les Pompiers du Calvados. Leur démonstration est reportée à une date ultérieure, suivant l'actualité sanitaire.

RÉFLEXION SUR LA COMMUNICATION DES POMPIERS SOUS APPAREIL RESPIRATOIRE

Un volet du projet concernera la présentation à un comité d'experts Sourds désigné par la FNSF, des contraintes en communication subies par les pompiers en intervention sous appareil respiratoire isolant (ARI). Ces dispositifs protègent les Sapeurs-pompiers des fumées, et permettent la progression en milieu hostile, mais privent les agents de toute communication audible efficace. Une observation par les experts Sourds, ainsi qu'une immersion dans plusieurs situations simulées, permettra de proposer des signes répondant aux obligations de communication d'urgence entre les agents, dans le but de présenter cette évolution au comité Pédagogique National de la FNSPF.

SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX SOURDS & POMPIERS

Un site internet, une adresse mail ainsi qu'une page facebook et un compte Instagram ont été mis en place et sont maintenus à jour par Marie Giraud et Stéphane Edrocard, afin d'informer la communauté Sourde et les Sapeurs-Pompiers abonnés sur les avancées du projet. Ces plateformes permettent également de répondre aux nombreuses questions posées par les internautes, mais aussi de détecter des personnes intéressées pour prendre part au projet dans leur département. Le nombre grandissant d'abonnés à ces réseaux est très encourageant, s'agissant des communications à venir dans le cadre du partenariat.

Communication externe

Site internet de la FNSF

C'est un sujet que l'équipe se doit d'améliorer. Le site n'est pas encore actualisé à 100% pour que chaque usager puisse y trouver des informations de première nécessité. Nous avons déjà modifié la carte de France, avec les coordonnées et lieux des UASS, mais nous devons encore l'améliorer. Nous recevons régulièrement des mails transférés du site avec le motif de demande de renseignements. La Commission santé y répond dans les meilleurs délais possibles.

Page Facebook de la Commission Santé

Ouverte depuis mai 2018, cette page est un moyen d'être en contact avec les usagers en parallèle avec le site internet et les échanges par mails. C'est un support pour diffuser des vidéos d'informations. Le poste de community manager de cette page est gérée par Marie GIRAUD. Le 31.12.2020, cette page est suivie par 854 facebookers et 901 abonnés avec des réponses à des messages privés, et des commentaires. Pour répondre aux attentes des usagers, l'équipe n'hésite pas à faire appel aux membres du CN en cas de besoin.

Cette année, notre communication externe a été active auprès de nos associations affiliées, membres donateurs et le public dans le but d'informer, de partager nos démarches ainsi que relayer les informations accessibles en LSF durant l'épidémie de COVID19 avec plus d'une centaine de publications telles que :

L'appel au questionnaires Les Sourds et la COVID19 avec ses relances, des partages d'informations du 114, de l'association SOS Surdus, de la SFLSF, de Média'Pi, le relais des vidéos du président de la république et du ministère de la santé (point de situation hebdomadaire), une vidéo a été produite sur Vimeo pour diffusion auprès de nos adhérents et donateurs puis sur Facebook [info-flashes/communiqué]

La Commission santé a relancé un appel à candidature fin 2020 pour participer aux travaux de la Commission. Elle est toujours en quête de personnes supplémentaires.

Références et liens

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, article 78

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/11/2005-102/jo/article_78

- Circulaire N°DHOS/E1/2007/163 du 20 avril 2007 relative aux missions, à l'organisation et au fonctionnement des unités d'accueil et de soins des patients sourds en langue des signes (LS)

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_163_200407.pdf

- Audition Publique de l'HAS du 22-23 octobre 2008, Paris, « Accès aux soins des personnes en situation de handicap (https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_736311)

(lien :

- Synthèse de l'audition publique-5 février 2009 :

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/synthese_ap_acces_soins_personnes_handicap_23102008.pdf

- Rapport de l'audition publique, 23 janvier 2009 :

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/audition_publique_acces_soins_personnes_handicap_22_23102008.pdf

- Texte des Experts Tome 1, 22 octobre 2008 :

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/ap_acces_aux_soins_handicap_textes_t1.pdf

- Texte des Experts Tome 2, 23 octobre 2008 :

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-01/ap_acces_aux_soins_handicap_textes_t2.pdf

- Rapport de Pascal Jacob, avril 2013, « Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement »

<http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/sante/article/rapport-de-pascal-jacob-sur-l-acces-aux-soins-et-a-la-sante-des-personnes>

- Rapport à télécharger :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-pjacob-0306-macarlotti.pdf>

- Synthèse à télécharger :

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/06_06_13_synthese_Rapport_Jacob.pdf

- Rapport Denis PIVETEAU, 10 juin 2014, « Zéro sans solution » : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches”

<http://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiqués-de-presse/annee-2014/article/remise-du-rapport-de-denis-piveteau-a-marisol-touraine-et-segolene-neuville>
Rapport-10 juin 2014 : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Zero_sans_solution_.pdf
Annexe-18 juin 2014: http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Annexes_au_rapport_Zero_sans_solution_.pdf

- Etude de l'IRDES n°560 et n°561, juin 2015, L'accès aux soins courants et préventifs des personnes en situation de handicap en France

<http://www.irdes.fr/recherche/2015/rapports-560-561-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france.htm>

- Rapport n°560 : Tome 1-Résultats de l'enquête Handicap-Santé volet Ménage : <http://www.irdes.fr/recherche/rapports/560-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france-tome-1-menages.pdf>

- Rapport n°561 : Tome 2-Résultats de l'enquête Handicap-Santé volet Institutions: <http://www.irdes.fr/recherche/rapports/561-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france-tome-2-institutions.pdf>

- HAS : Guide d'amélioration des pratiques professionnelles « Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap », juillet 2017 : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-09/guide_handicap_etablissement.pdf

- Pétition internationale « consultations en langue des signes partout dans chaque pays » toujours en cours (mars 2018) : https://www.change.org/p/organisation-mondiale-de-la-sant%C3%A9-la-m%C3%A9decine-en-langue-des-signes-dans-tous-les-pays?recruiter=408419895&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive

- Rapport de la rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées de l'ONU (janvier 2019) : <https://organisation.nexem.fr/assets/rapport-2019-de-lonu-sur-le-droits-des-personnes-handicapees-cf23-32135.html?lang=fr>

Christian COUDOURET
Virginie DENIS
Marie GIRAUD
Alexis KARACOSTAS



Comme vous le savez tous, face à la pandémie, le gouvernement français a pris des mesures restrictives dans tous les domaines y compris le sport. Nous nous sommes confrontés face à une inégalité territoriale. Chaque préfet décrète un protocole sanitaire de sa région. Hélas, ces informations ne sont pas accessibles pour les clubs et sportifs sourds.

Au niveau gouvernemental, une stratégie nationale sur le Sport et Handicap a été mise en place mentionnant quatre axes principaux :



L'Agence Nationale des Sports remplace anciennement le Comité National pour le développement du sport (CNDS). La présentation de cette nouvelle structuration n'a pas été claire pour le mouvement sportif. Malgré les différents communiqués des instances représentatives, les informations circulent et ne se passent que par écrit voire sous-titré. Très peu le sont en Langue des Signes Française.

Les manifestations sportives sont généralement annulées, les championnats du monde sourds reportés en 2021, l'inquiétude grandit. Nous faisons face à la recrudescence du nombre de licenciés.

Avec la Fédération française handisport, nous travaillons étroitement pour assurer le bon fonctionnement en apportant chacun une pierre à l'édifice. Trois axes sont définis :

1 COMMUNIQUER ET FAIRE SAVOIR Il s'agit de communiquer sur le rôle de la fédération ou association partenaire auprès de ses structures affiliées, sur la présente convention de partenariat auprès de ses structures affiliées, sur le calendrier des événements de la Fédération/association partenaire à ses structures affiliées, s'engager à orienter les personnes sourdes à pratiquer une activité sportive vers le référent de la fédération partenaire ou de ses services concernés.

2 ORGANISER ET FORMER Cet axe consiste à pouvoir échanger nos compétences et répondre aux attentes en apportant chacun nos compétences, nos connaissances et notre expertise. Quelques exemples d'actions :

Cartographier les clubs, entités et associations sourdes de France. Kevin SAUVAGET ainsi que Sébastien WATEBELD avaient créé un document recensant tous cela.

Recenser les jeunes sourds en France,

Être représenté dans le site de chaque fédération

Donner un accès à une sélection de publications.

Partager ses connaissances et son expertise sur le handicap

Faire intervenir des formateurs agréés dans les formations identifiées de l'association partenaire.

3

ADHESION / AFFILIATION

Dans cette rubrique, il s'agit de permettre aux deux fédérations d'apporter un soutien financier

Malgré la pandémie, les échéances des actions avec la FFH sont majoritairement reportées en 2021. Cependant, quelques éléments nous échappent, le bilan des fédérations homologues.

En octobre dernier, la Fédération Française Handisport a élu un nouveau comité directeur ainsi qu'un nouveau bureau CCSSF (Comité Coordination Sportifs Sourds de France). Le nouveau président est Olivier CORDON. Nous leur présentons toutes les félicitations et une collaboration sera proposée courant 2021.

Pour terminer, face à l'ampleur du mouvement sportifs français, aux directives gouvernementales, il est flagrant que nous sommes mis à l'écart. La Stratégie Nationale sur le Sport et Handicap se focalise uniquement que sur les sports paralympiques. Le rapport de la commission sport va donc permettre de refléter la situation en France d'un point de vue législatif et institutionnel. Ceci est dans l'objectif d'alerter les instances représentatives et de mettre le Sport Sourd Français à titre égal du Paralympique.

Quels sont les actions de la commission sport en 2021 ?

Finaliser le rapport de la commission sport : nous allons travailler en binôme avec la commission discrimination, éducation, justice et étudiant.

Réalisation des actions prédéfinies de la convention FNSF / FFH

Préparation à l'organisation du Séminaire 2022 dont le thème sera « l'inclusion sportive, quel est la place du Sport Sourd Français ? »

Caroline RICHARD
Davy LACROIX
Kévin SAUVAGET



facebook

Statistiques : A la date du 31 décembre 2020, **16 765** aiment la page de la FNSF. La page FNSF est toujours le réseau social le plus suivi dans la communauté sourde par rapport à Twitter ou Instagram. En un an, la page a gagné plus de 1 000 abonnés.

Comme chaque année, nous veillons à ce que le public soit au courant des actions de la FNSF, et aussi des informations importantes qui sont utiles pour les Sourds, surtout en cette période de crise sanitaire. Nous veillons à les informer de tout ce qui est primordial comme par exemple le numéro accessible du Gouvernement sur le COVID19, etc...

Comme toujours, nous essayons de diffuser des vidéos en LSF en plus de la transcription texte afin que tout public, Sourd ou Entendant, puisse nous suivre, et également pour atteindre le Gouvernement, et la presse sur la situation des Sourds en France. Certains posts sont partagés mais ils ne sont pas nombreux par rapport à d'autres posts qui sont également importants. Nous espérons que vous pourrez aimer et partager plus, surtout quand l'information est fondamentale. Quand nous avons d'activités de la part du public (pas de partage ou j'aime), l'information est souvent passée inaperçue ce qui est dommage, car le contenu est souvent utile pour tout le monde et nous permet de pouvoir avancer dans nos actions !

Depuis le début de la pandémie sanitaire, les outils sont de plus en plus numériques, les personnes sont plus présentes en ligne, et nous avons profité de faire plusieurs lives afin de répondre aux questions du public. Nous allons continuer à organiser d'autres lives.

Nous voulons préciser que le Conseil National n'a pas accès à la messagerie privée de Facebook, si vous avez besoin de documents comme les rapports... ils sont régulièrement archivés sur notre site internet : www.fnsf.org. Si vous ne trouvez pas l'information sur notre site, vous pouvez contacter la coordinatrice nationale si vous êtes une association affiliée à la FNSF, ou voir auprès de votre association qui peut vous renseigner, et en dernier cas, nous envoyer par mail à contact@fnsf.org.

Top 3 « j'aime » :



420 « j'aime » : 1er Live avec Vincent Cottineau le 16/04 (Nous avons eu 4 lives en 2020 : 2e Live **497 "j'aime"** le 1/05/ 3e Live **"335" j'aime** le 15/05 / 4e Live **217 "j'aime"** le 3/12)

16 108 personnes atteintes et 87 partages pour le 1er Live



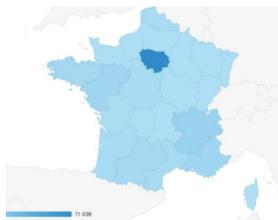
365 « j'aime » : Ronit Laquerrière-Leven à la conférence National du Handicap qui eu lieu à l'Élysée - 11 février

13 798 personnes atteintes et 88 partages



296 « j'aime » : Notre seule réunion en présentiel à Limoges - 25/07

6 384 personnes atteintes et 8 partages



Top 3 des villes qui aime la page FNSF

C'est toujours Paris qui figure dans le top 3

Paris : 1 658, suivi de Toulouse : 441 et de Lyon : 335



Top 3 des pays qui aime la page FNSF

France : 10 182

Algérie : 728

Brésil 622



1635 abonnés sur Twitter

Twitter reste toujours un moyen de communication important pour être entendu en dehors de la communauté sourde, et nous permettant de cibler les personnes concernées. La plupart des publications est identique que celui de Facebook



A la date du 31 décembre 2020, **1 564** aiment le profil de la FNSF

Top 3 « j'aime » :



311 «j'aime» : Challenge JMS avec Winona GUYON

9142 vues



197 «j'aime» : Conférence National du Handicap

1360 vues



204 «j'aime» : Souhait de la nouvelle année 2020

1021 vues

Sabine SALHA
Maurice RAMBERT





Nous devons poursuivre le chantier sur l'EDUCATION approuvé par l'Assemblée Générale 2018 pour la période de quatre ans de 2019 à 2022.

De nombreux obstacles ont ralenti nos actions : le décret du Centre-relais téléphonique en 2018, l'organisation du Congrès Mondial des Sourds 2019, la crise sanitaire du Covid-19 en 2020.

I. Rappel des plans d'actions 2019 - 2022

L'Assemblée Générale 2018 a validé les projets suivants :

Les projets sur la période de 2019 – 2022 :

- Témoignages de victimes – Livre noir : Nous saisissons l'opportunité cette année pour recueillir les témoignages par l'appel du Président du 7 avril 2021 (#MeTooSourd)
- Audit national – Livre bleu : Nous avons contacté les instituts d'audits, il s'avère qu'il est nécessaire d'avoir un budget conséquent que nous ne sommes pas en mesure de prendre en charge.

C'est dommage car il n'existe actuellement des chiffres clairs et fiables pour constater une situation alarmante de la part des citoyens Sourds dans des écoles, des institutions spécialisés... Les échecs depuis le rapport Gillot en 1998 se poursuivent et s'accumulent. Ils entraînent des conséquences lourdes et parfois dramatiques, aussi financières qu'humaines.

De nombreuses études internationales persistent à prévenir qu'une éducation bilingue serait aussi bénéfique pour le Sourd lui-même que pour la société. Sans les statistiques, nous ne pouvons mener à bien des actions politiques pour évoluer et mettre en place une éducation de qualité.

C'est pourquoi nous allons tourner vers les Universités pour leur demander de nous partager leurs recherches et leurs chiffres.

- Dossier unique sur l'éducation inclusive pour jeunes Sourds – Livre blanc : un groupe de travail « Discrimination et Education » travaille dessus depuis des mois.
- Création d'un clip de sensibilisation : le projet est financé par Huawei et en cours de tournage. Il sera finalisé en 2021/2022.
- Développement du site Internet et page Facebook – Commission Education : Le projet est en cours et dépend des ressources en cours de création (clip, dossiers...).

Les évènements sur la période de 2019 – 2022 :

- Rassemblement fédéral – mars 2020 : Effectué mais il y avait très peu de participants à cause de la crise sanitaire du Covid-19
- Congrès national 2018 : Ouverture et publication du livre noir : Faute de témoignages, le Congrès National a fait rédiger la déclaration des Droits de l'Enfant Sourd, ratifié par l'Assemblée Générale en 2019.

- 2ème Etats Généraux 2019 : Reporté en 2020, puis réalisé en visioconférence.
- Congrès Mondial des Sourds 2019 : Réalisé avec beaucoup d'investissements, un résultat à la hauteur de nos attentes.
- Université d'Été 2020/2021 – 2LPE-PB : Annulée par la crise sanitaire du Covid-19
- Rencontre nationale de parents d'enfants sourds 2020/2021 : Annulée par la crise sanitaire du Covid-19
- Séminaire national de professionnels d'enseignements 2020/2021 : Annulé par la crise sanitaire du Covid-19
- Congrès national 2022 : Le Congrès National 2020 a été annulé à cause de la crise sanitaire et reporté en 2022.

C'est pourquoi nous devons rallonger notre période du chantier sur l'EDUCATION de quatre ans supplémentaires. Pour cela nous devons chercher d'autres financements et définir les axes fédéraux pour mieux obtenir des fonds de la part des partenaires publics et privés.

II- AXES FEDERAUX 2022 – 2025 :

« L'EDUCATION COMME PRIORITE NATIONALE DE LA FNSF »

Nos actions et nos projets seront définis en axes fédéraux :

AXE 1 - Rendre l'éducation inclusive

AXE 2 - Développer la culture et le sport

AXE 3 - Discriminations : sensibiliser et prévenir

AXE 4 - Faire changer le regard sur les Sourds

Exemples des actions :

AXE 1 :

- Kit d'accueil pour famille d'enfants sourds pour PEJS
- Création d'un manuel d'accompagnement pour les études supérieures
- Création d'un réseau étudiants = forum des métiers
- Création d'un Label « Qualité LSF »
- Organiser une Grande Université d'Été

AXE 2 :

- Organiser un séminaire sur le sport Sport
- Création de pôles culturels « pi » Sourd
- Sensibiliser la culture sourde et le sport sourd dans les écoles
- Organiser un festival nationale multisports

AXE 3 :

- Kit pour création du pôle UASS
- Plateforme d'écoute et d'information santé publique pi Sourds
- Clip de sensibilisation à la lutte contre les discriminations

AXE 4 :

- Exposition sur la culture Sourde, le Sport Sourd (100 ans des Deaflympics)
- Intervention et sensibiliser les étudiants en santé
- Création d'un car « découverte du monde des Sourds » (tournée en France)

Les actions seront possibles avec les associations, les membres, les partenaires publics et privés, les bénévoles.

La FNSF c'est vous !

SECTEUR SENIORS SOURDS DE FRANCE**Action 2022**

- Enquête sur les personnes âgées sourdes isolées :
Réaliser le nouveau questionnaire aux établissements non adaptés, aux maisons de retraite, EHPAD, domicile, où existent, encore de nos jours, des seniors sourds.
- Pour les 15 ans du SSF en 2022, organisation de la prochaine la conférence à Paris.
Le thème est "L'accessibilité mal vécue des personnes âgées sourdes"
- La prochaine réunion générale, séminaire et banquet en 2022 à Nantes.
En France, énormément de seniors sourds vivent la solitude extrême et surtout l'isolement.
- Le séminaire pour les dirigeants des associations affiliées et non affiliées, le thème est « quel est leur rôle pour rompre l'isolement des seniors sourds, une priorité absolue ? »

SECTEUR JEUNES SOURDS DE FRANCE

- Restructuration du Conseil Jeunes
- Amélioration de la communication externe
- Remodelage de l'onglet JSF dans le site www.fnsf.org
- Développer la formation de Jeunes dirigeants
- FNSF (Assemblée Générale, Rassemblement fédérale, Semaine mondiale des Sourds et travaux communs avec FNSF)
- Événements en partenariat avec un ou plusieurs associations/secteurs Jeunes
- Projets Erasmus+

AGENDA DES ACTIVITES A VENIR :

- Avril et mai 2021 : camps en Norvège
- Juin 2021 : Assemblée générale FNSF
- Été 2021 : des camps EUDY, Assemblée générale EUDY en Slovaquie, camp d'été JSF, Intervilles à Limoges
- Septembre 2021 : Bal de la rentrée JSF à Toulouse, JMS et JILS
- Novembre 2021 : WFDYS Assemblée générale en Thaïlande

SECTEUR ÉTUDIANTS SOURDS DE FRANCE

- Forum des métiers :

Nous avons constitué une équipe pour préparer l'organisation d'un forum des métiers qui pourrait aider les étudiants et lycéens sourds dans leur recherche de formation. Nous voudrions avoir 4 pôles :

- Un pôle consacré aux professionnels sourds qui présenteront leurs métiers
- Un pôle consacré aux étudiants qui présenteraient leurs filières.
- Un pôle consacré aux écoles accessibles (ex : Beaux arts de Marseille, Cetim)
- Un pôle consacré aux entreprises qui souhaiteraient embaucher des personnes, soit en salariés soit en alternance.

Ce forum devrait idéalement avoir lieu à Paris, en partenariat (si possible) avec l'équipe d'organisateur de "L'Étudiant".

- Summer Break 4 en partenariat avec une association régionale :

Nous aimerions travailler avec une association étudiante locale pour d'une part pour renforcer les liens de collaboration et d'autre part pour favoriser les compétences d'organisation de ladite association.

- Journée de rencontres avec les associations régionales étudiantes :

Cette journée s'inscrit dans la continuité de notre projet de cohésion nationale avec les associations étudiantes et nous permettra de pouvoir échanger sur nos projets, nos difficultés d'avoir un programme commun et une réflexion collective sur les actions à mener.

Chantier pour 2019- 2022 sur l'éducation :

- Forum des métiers accessible aux sourds en 2021
- Collaboration avec EDSU : Développement de six semaines pour les étudiants sourds européens de formation de préparation à la passation du test TOEFL
- Objectif d'avoir au total 5 associations étudiantes sourdes régionales (création d'un tutoriel pour accompagner les futurs jeunes sourds résidant aux DOM-TOM)
- Création d'un pôle pour étudiants sourds dans les logements universitaires
- Développement de solidarité intergénérationnelle : mise en place d'une plateforme de contact entre étudiants et seniors.

SECTEUR JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS DE FRANCE

La JMS 2021 aura lieu comme toujours à Paris le 4ème samedi du mois de septembre, c'est-à-dire le samedi 25 septembre 2021, précédée d'une semaine d'événements du 20 au 24 septembre. La Journée Internationale des Langues des Signes aura lieu comme tous les ans le 23 septembre, et en 2021 cela tombera un jeudi.

Accessibilité Numérique

Nous devons faire connaître la commission accessibilité numérique auprès des membres de la FNSF et du public. C'est dans cette perspective que nous mènerons les actions suivantes :

- Création d'une page Facebook "Commission Accessibilité Numérique"
- Création d'un questionnaire sur l'accessibilité (sur l'accessibilité télévisuel et des centre relais téléphonique)
- Vérification de l'accessibilité des entreprises et des instances gouvernementales selon la loi numérique
- Etude et suivi sur l'accessibilité selon le RGAA (évaluation selon les critères RGAA)

Discrimination

I. Permis pour tous

Nous renouvelons l'objectif d'obtenir l'abrogation de l'interdiction de permis C et D pour les sourds d'ici l'année 2021. Dès que cet objectif est atteint. Le groupe du travail « permis pour tous » se transformera en une association indépendante qui regroupera les chauffeurs routiers sourds et proposera plusieurs projets comme la formation accessible aux sourds par exemple. Pour symboliser ce relais, nous irons organiser une journée nationale des chauffeurs sourds.

II. Discrimination éducation

Nous espérons terminer le rapport d'ici l'année 2021 qui sera complet, rédigé avec soin et qualité, en donnant toutes les précisions nécessaires. Nous sommes déjà convaincus que ce rapport aura un impact significatif pour le monde professionnel de l'éducation, les militants pour l'éducation et les sourds. Nous envisagerons également dès que le rapport sera publié, d'organiser une conférence de presse pour alerter et sensibiliser au monde de la politique. Ce rapport sera comme outil précieux pour les associations afin de pouvoir revendiquer auprès de l'école et pour les droits des enfants sourds.

III. Discrimination linguistique

Le rapport est soumis à la série de vérification, et de la deuxième lecture de certains scientifiques. Il sera encore révisé avant de transmettre au Conseil National pour validation, et il sera publié d'ici 2021.

Pour finir, Christine Lehoux a intégré dans la commission discrimination début 2021 pour prendre le relais après le départ de Pascal Marceau. Elle travaillera plus sur la discrimination dans le monde de la Santé, du Travail et du Sport, elle fera ces actions en travaillant avec les autres commissions à partir de 2022.

Education :

- Continuité du travail commencé en 2020
- Congrès de la FNSF sur l'éducation
- Etats généraux n°2
- Analyse sur la problématique des demandes de notification MDPH
- Création de supports pour les recours (MDPH, ...), les demandes de création de PEJS,

Formation et Emploi :

- Définition des enjeux et lancement des plans d'actions des axes 1, 2, 3 et 4 décrits plus haut

Sport :

- Finaliser le rapport de la commission sport : nous allons travailler en binôme avec la commission discrimination, éducation, justice et étudiant.
- Réalisation des actions prédéfinies de la convention FNSF / FFH
- Préparation à l'organisation du Séminaire 2022 dont le thème sera « l'inclusion sportive, quel est la place du Sport Sourd Français ? »